

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site:** www.dknews.dz / **e-mail:** contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 28 janvier 2026 / 9 chaabane 1447 - N° 4010 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELMADJID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient

P.24

ALGÉRIE - ÉTATS UNIS

Ahmed Attaf et Massad Boulos réaffirment la solidité du dialogue stratégique bilatéral

P.24

ALGÉRIE - TUNIS

Depuis Tunis, Ahmed Attaf plaide pour une mobilisation régionale renforcée afin de relancer le règlement politique de la crise libyenne

P.24

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit M^{me} Sérgolène Royal, présidente de l'association France-Algérie



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, Mme Sérgolène Royal, présidente de l'association France-Algérie. L'audience s'est déroulée en tête-à-tête avant d'être élargie, par la suite, à Madame et Messieurs Boualem Boualem, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts, et Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques. P.24

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Une stratégie nationale en cours de mise en œuvre pour la production locale de semences et de plants

P.4

CRÉATION DU PRIX DU PRÉSIDENT

DE LA RÉPUBLIQUE DE LA MEILLEURE START-UP

Un signal fort en faveur de l'innovation et de l'économie de la connaissance

P.3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

L'agriculture et l'industrie à l'ordre du jour

P.3

SANTÉ

**ALZHEIMER
Un traitement efficace à base d'anticorps**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 2 - GROUPE CENTRE-OUEST (MISE À JOUR/16^eJ)

Le WA Tlemcen et le NA Hussein Dey se neutralisent (0-0)

P.22



**ORAN
Le théâtre universitaire ravive la mémoire et affirme sa vocation culturelle et citoyenne**

P.17

EDUCATION

Suspension des cours aujourd'hui et demain dans les wilayas devant enregistrer des vents violents

P.2

ALGÉRIE POSTE

Mise en place d'un dispositif exceptionnel à l'occasion du mois de Ramadhan



Algérie Poste a annoncé, hier dans un communiqué, la mise en place d'un dispositif exceptionnel visant à assurer la continuité, la qualité et la fluidité des services postaux et financiers à travers l'ensemble du territoire national, à l'occasion du mois de Ramadhan.

En coordination avec les organismes et établissements concernés, "des mesures proactives et organisationnelles ont été prises pour garantir la disponibilité des liquidités avant, pendant et après le mois de Ramadhan, compte tenu de la hausse de la demande durant cette période et de sa sensibilité socioéconomique", précise le communiqué.

Algérie Poste met également à la disposition de ses clients 2.595 distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers les différentes wilayas du pays, avec l'adoption d'un système de contrôle continu et d'intervention technique immédiate pour garantir le fonctionnement de ces appareils et la continuité du service de retrait".

La Direction générale d'Algérie Poste avait "donné des instructions claires et fermes appelant l'ensemble des cadres et des employés à mobiliser toutes les énergies et à renforcer l'organisation et la bonne gestion, afin de garantir un service public de qualité, accessible et répondant aux attentes des clients durant le mois sacré", a rappelé le communiqué, faisant état du "lancement d'opérations de nettoyage, d'aménagement et de maintenance au niveau de 4.407 bureaux de poste pour accueillir les clients dans les meilleures conditions".

MÉTÉO

Vents fort sur plusieurs wilayas du pays

Des vents forts, parfois en rafales, continueront de souffler jusqu'à demain sur plusieurs wilayas du pays, indique hier un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Saïda, et Tiaret, Tissemsilt, Mascara, Relizane, Naâma et El Bayadh où la direction des vents sera d'ouest à sud-ouest, avec une vitesse estimée entre 60 et 80 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90/100 km/h et ce, jusqu'à démain à 12h00 au moins, précise la même source.

Les wilayas de Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou, Bejaia, Ain Defla, Blida, Médéa et Bouira sont également concernées par ce BMS, avec des vents d'ouest à sud-ouest, dont la vitesse est estimée entre 60 et 80 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 Km/h, mercredi de 14h00 à 21h00, s'intensifiant à 100/120 km/h en rafales sur les wilayas côtières.

Sont également concernées par ce BMS les wilayas de Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Batna, Oum El Bouaghi, Khencela, Tébessa et Biskra, avec des vents d'ouest à sud-ouest, dont la vitesse estimée est de 60/80 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h, s'intensifiant à 100/120 km/h en rafales, d'aujourd'hui à 19h00 à demain à 01h00, notamment sur les wilayas côtières et les Aurès.

Dans les wilayas de M'sila, Djelfa, Laghouat et Ouled Djellal, les vents souffleront d'ouest à sud-ouest avec une vitesse oscillant entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h, de mercredi à 15h00 à jeudi à 12h00 au moins.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Sétif : saisie de près de 29 kg de kif traité (sûreté)



Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, relevant de la sûreté de wilaya de Sétif, ont démantelé un réseau criminel composé de 5 individus spécialisés dans le trafic de drogue, et saisi 28,624 kg de kif traité, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps constitué.

Le responsable du bureau de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Mohamed Frahta, a précisé que cette opération, inscrite dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, en particulier le trafic de drogues et de substances psychotropes, a abouti à l'arrestation d'un réseau criminel constitué de 5 individus âgés de 30 à 52 ans, spécialisé dans le trafic de drogue, ainsi qu'à la saisie de la quantité indiquée de kif traité et d'une somme de 3,410 millions de dinars provenant de la commercialisation illicite de ce produit prohibé.

La même source a ajouté que l'opération policière a été menée à la suite de l'exploitation d'informations concernant l'activité criminelle d'un gang se livre à l'importation, au stockage et à la distribution de kif traité.

L'un des suspects a été arrêté à bord d'un véhicule particulier sur la route reliant les villes d'El Eulma et de Hammam Sokhna, a-t-on fait savoir, soulignant qu'il a été découvert, après une fouille minutieuse de la voiture en question, une première quantité de kif pesant 10,457 kg, soigneusement dissimulée dans les cavités des portes du véhicule et à l'intérieur du tableau de bord.

L'approfondissement de l'enquête a débouché sur l'identification et la localisation de quatre (4) autres membres de ce réseau, et sur la découverte de l'endroit qui servait de cache à la drogue, en l'occurrence une ferme située dans une zone isolée, non loin de Hammam Sokhna.

Sur place, les policiers ont découvert et saisi une autre quantité de kif d'un poids de 18,150 kg.

La même opération s'est également soldée par la saisie de trois véhicules de tourisme et d'une moto dont les membres du réseau se servaient pour leurs déplacements, a ajouté la même source.

Les individus arrêtés ont été déférés, après finalisation des procédures légales d'usage, devant le procureur de la République territorialement compétent pour les chefs d'accusation de "possession, transport et stockage de drogues (cannabis traité) aux fins de commercialisation illicite, et de blanchiment d'argent, dans le cadre d'une organisation criminelle".

MOUDJAHIDINE

Batna : la dépouille du moudjahid Touhami Aissaoui inhumée au cimetière de Bouzourane

La dépouille du moudjahid Touhami Aissaoui, décédé à l'âge de 90 ans après une longue maladie, a été inhumée mardi après-midi au cimetière de Bouzourane, à Batna.

Selon la direction des Moudjahidine et des Ayants droit, le défunt, né le 7 septembre 1936 à Merouana, avait rejoint les rangs de la glorieuse Révolution en 1957 où il combattit jusqu'à l'indépendance.

Il avait participé, selon la même source, à de nombreuses batailles et embuscades contre les forces d'occupation françaises dans la Wilaya I historique.

Horaire des prières



Fajr :	06h24
Dohr :	13h00
Aср :	15h47
Maghreb :	18h08
Isha :	19h32

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset	18°	21°	20°	18°	25°	13°	14°	12°	14°	10°
Fajr :	06h24														
Dohr :	13h00														
Aср :	15h47														
Maghreb :	18h08														
Isha :	19h32														

EDUCATION

Suspension des cours aujourd'hui et demain dans les wilayas devant enregistrer des vents violents



Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi dans un communiqué, la suspension des cours à tous les paliers d'enseignement, les mercredi et jeudi, dans les wilayas devant enregistrer des vents violents atteignant jusqu'à 120 km/h. Cette décision intervient "suite au télégramme urgent émanant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, relatif au Bulletin météorologique spécial (BMS) mettant en garde contre des vents violents pouvant atteindre 120 km/h, à compter du mardi 27 janvier 2026 à 15h00 jusqu'au jeudi 29 janvier 2026".

Les wilayas concernées par cette mesure sont : Oran, Tlemcen, Ain Temouchent, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Mascara, Relizane, Naâma, El Bayadh, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Ain Defla, Blida, Médéa, Bouira, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Guelma, Oum El Bouaghi, Khencela, Tébessa, Biskra, M'sila, Djelfa, Laghouat, Ouled Djellal, Souk Ahras, Batna et Constantine. Ainsi, "le ministère de l'Education nationale annonce la suspension des cours à tous les paliers d'enseignement, les mercredi et jeudi 28 et 29 janvier 2026, dans les wilayas susmentionnées", conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

25 morts et 1189 blessés en une semaine (Protection civile)

Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 1189 autres ont été blessées dans 1051 accidents de la route survenus durant la période du 18 au 24 janvier, dans plusieurs wilayas, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdès avec 4 morts et 51 blessés dans 41 accidents de la circulation, précise la même source. Pour ce qui est des cas d'intoxication du monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué 58 interventions pour la prise en charge de 133 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois le décès de 18 personnes dans les wilayas de Skikda, Constantine, Djelfa, Annaba, Béjaïa, Tipaza, Khencela et Oum El Bouaghi.

Durant la même période, les secours de la Protection civile ont intervenus pour l'extinction de 439 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (64 incendies), Blida (32) et Annaba (27). Les équipes de secours de la Protection civile ont également effectué, durant la même période, 7218 interventions pour le sauvetage de 650 personnes en situation de danger et 6453 opérations de diverses d'assistance.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT L'agriculture et l'industrie à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif portant modalités de création des coopératives agricoles et du projet de feuille de route du secteur de l'industrie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mardi 27 janvier 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a entamé l'examen d'un projet de décret exécutif portant modalités de création des coopératives agricoles, de leur organisation et de leur fonctionnement.

Ce texte vise à moderniser le cadre juridique et organisationnel des coopératives agricoles en Algérie, dans le but de renforcer leur rôle dans le développement agricole, la sécurité alimentaire et la promotion de l'investissement rural.

Ainsi, ce projet de décret exécutif apporte plusieurs nouveautés en matière de création et de gestion des coopératives agricoles, notamment en simplifiant les procédures de création par l'adoption d'un système d'enregistrement au lieu d'agrément, en clarifiant les statuts et la gouvernance interne, en introduisant le capital social variable, la possibilité de créer des annexes et le renforcement du rôle des unions de coopératives.



Par ailleurs, et conformément aux directives de Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a entamé l'examen des projets de feuille de route

2026-2028 pour chaque secteur, avant de les soumettre au Conseil des ministres pour approbation.

Dans ce cadre, le Gouvernement a en-

tendu un exposé sur le projet de feuille de route du secteur de l'industrie, qui porte sur la diversification de l'industrie nationale et l'augmentation de sa contribution au PIB ainsi que sur la vision stratégique pour le renforcement et la consolidation de l'écosystème national dédié au développement du secteur de l'industrie.

À ce titre, Monsieur le Premier ministre a rappelé les orientations générales portant sur la méthodologie de préparation des feuilles de route sectorielles, au plan, notamment :

- l'identification des axes stratégiques du secteur, qui doit être basée sur un diagnostic objectif de l'état des lieux,
- la définition des instruments et outils opérationnels pour la mise en œuvre de cette stratégie,
- la mise en adéquation des objectifs de la stratégie avec les capacités humaines et financières disponibles,
- la prise en charge de l'interaction sectorielle des mesures et projets proposés, - l'estimation des délais de leur réalisation".

CRÉATION DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA MEILLEURE START-UP Un signal fort en faveur de l'innovation et de l'économie de la connaissance

Par Abed MEGHIT

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat avec la création officielle du Prix du président de la République de la meilleure start-up.

Publié au Journal officiel, ce décret présidentiel consacre la volonté des plus hautes autorités de l'État d'encourager la créativité, de valoriser les initiatives innovantes et de renforcer l'ancrage de l'économie de la connaissance comme pilier du développement national.

Institué par le décret présidentiel signé le 19 janvier par le président Abdelmadjid Tebboune, ce prix s'inscrit dans une vision globale visant à faire des start-up un moteur de croissance, de création d'emplois et de modernisation du tissu économique.

Il concerne trois catégories distinctes, à savoir la meilleure scale-up, la meilleure start-up et le meilleur projet innovant, chacune récompensant des solutions ou services à forte valeur ajoutée reposant sur

l'innovation et les nouvelles technologies.

Au-delà de l'aspect symbolique, le prix se distingue par un soutien financier conséquent, destiné à accompagner les lauréats dans le développement de leurs projets. Les montants alloués témoignent de l'importance accordée à l'innovation entrepreneuriale, avec une récompense de trois millions de dinars pour la meilleure scale-up, deux millions de dinars pour la meilleure start-up et un million de dinars pour le meilleur projet innovant.

Cette dotation financière vise à offrir aux porteurs de projets les moyens nécessaires pour accélérer leur croissance, renforcer leur compétitivité et accéder à de nouveaux marchés.

Le processus d'attribution du prix repose sur un mécanisme rigoureux et transparent, assuré par un jury composé de compétences nationales et internationales reconnues dans les domaines des nouvelles technologies, du capital-risque et de l'innovation.

Cette composition plurielle garantit une évaluation objective des candidatures et une reconnaissance fondée sur le mérite, la qualité des solutions

proposées et leur impact potentiel sur l'économie nationale.

La remise du Prix du président de la République de la meilleure start-up est prévue lors d'une cérémonie officielle organisée à l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, chaque mois de novembre.

Ce rendez-vous annuel se veut un moment fort de célébration de l'innovation algérienne, mais aussi une plateforme de rencontre et d'échange entre entrepreneurs, investisseurs, institutions et acteurs de l'écosystème numérique.

À travers cette initiative, l'État algérien adresse un message clair à la jeunesse et aux porteurs de projets : l'innovation est désormais au cœur des priorités nationales.

En valorisant l'esprit d'initiative et la créativité, ce prix ambitionné de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de relever les défis technologiques et économiques de demain, tout en contribuant à la construction d'une économie diversifiée, résiliente et tournée vers l'avenir.

PROJET DE LOI RELATIF AUX PARTIS Le FJDC présente ses propositions devant la commission spécialisée

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a poursuivi, mardi, ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi organique relatif aux partis politiques, en examinant un exposé présenté par le président du parti Front de la jeunesse démocratique pour la citoyenneté (FJDC), Ahmed Gouraya, indique un communiqué de l'APN.

Lors de la réunion, le président de la commission Abdellakar Toumi a souligné que cette rencontre traduit "l'engagement des partis politiques à contribuer activement au débat autour du projet de loi", à travers "la présentation de visions et de propositions reflétant les aspirations de la société et des citoyens et contribuant au renforcement du pluralisme politique dans le cadre des dispositions de la Constitution et de la loi". De son côté, M. Gouraya, a salué l'ouverture du débat autour du projet de loi organique relatif aux partis, ce qui reflète, a-t-il dit, "une volonté de réforme visant à développer la vie partisane et à renforcer la pratique démocratique".

L'implication des partis dans le débat de ce projet s'inscrit dans le processus d'édification de l'Etat national, et contribue à accompagner les mutations que connaît l'Algérie tout en répondant aux attentes des citoyens, dans le cadre de la Constitution et de la loi", a-t-il ajouté.

APS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Le décret exécutif fixant le statut-type de l'établissement public à caractère scientifique et technologique publié au JO

Le décret exécutif fixant le statut-type de l'établissement public à caractère scientifique et technologique a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel (JO).

Il s'agit du décret exécutif n° 26-68 du 13 janvier 2026, modifiant et complétant le décret exécutif n° 11-396 du 24 novembre 2011, qui permet, pour la première fois, aux chercheurs permanents, enseignants-rechercheurs hospitalo-universitaires et aux enseignants-rechercheurs ainsi qu'aux étudiants, relevant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, de réaliser des travaux de recherche, desquels découlent des droits de propriété intellectuelle, et ce, en utilisant les techniques et/ou les moyens de l'établissement ou de l'établissement du milieu professionnel.

Les auteurs des travaux de recherche, "réalisés à titre individ-



uel ou collectif, peuvent également déposer une demande de protection des droits de propriété intellectuelle découlant des travaux de recherche réalisés par leurs propres moyens, au nom de l'établissement dont ils relèvent, en vertu d'une convention", est-il relevé dans le décret.

En outre, les établissements

d'enseignement supérieur universitaires et de recherche ainsi que les établissements du milieu professionnel, ayant abrité et soutenu par leurs moyens les travaux de recherche sanctionnés par des brevets d'inventions, reçoivent des parts des bénéfices de ces ventes, note le même décret.

APS

LOI DE FINANCES

Organisation d'une journée d'information et de formation sur la loi de finances 2026

La Chambre de commerce et d'industrie "Mekerra" de Sidi Bel-Abbes a organisé, mardi, une journée d'information et de formation au profit des opérateurs économiques, consacrée à l'explication de la loi de finances pour l'année 2026 et des nouvelles mesures et dispositions fiscales qu'elle contient.

Cette rencontre, encadrée par des cadres du ministère des Finances et des services des Douanes, vise à accompagner les opérateurs économiques et à leur permettre de mieux comprendre les nouveautés fiscales et législatives introduites par la nouvelle loi de finances, a précisé la secrétaire de wilaya de la Chambre de commerce et d'industrie, Mme Souad Boukhadidja.

La même responsable a indiqué que l'organisation de cette journée d'information et de formation s'inscrit dans le cadre de la réponse aux préoccupations des opérateurs économiques, compte tenu de l'importance de la loi de finances et des mesures qu'elle comporte, lesquelles concernent l'ensemble des acteurs de la scène économique.

De son côté, le directeur de la législation et de la réglementation fiscales au ministère des Finances, Mohamed Amer, a souligné que cette loi s'inscrit dans la continuité du projet de réforme du système fiscal algérien, lancé durant l'été 2022. Celui-ci vise à moderniser le système fiscal, à simplifier les procédures, à élargir l'assiette fiscale et à instaurer l'équité fiscale entre les entreprises et les particuliers, contribuant ainsi à la réduction de la dépendance aux recettes des hydrocarbures. Il a également indiqué que la loi de finances 2026 comprend un ensemble de mesures législatives et réglementaires, élaborées et structurées de manière à en faciliter la compréhension et l'application, tout en tenant compte de la conjoncture économique actuelle, en améliorant l'inclusion financière et fiscale, et en valorisant les ressources fiscales.

Dans ce contexte, les opérateurs économiques ayant pris part à cette rencontre ont affirmé que la nouvelle loi prévoit également des incitations et des exonérations fiscales destinées à soutenir l'investissement et l'activité économique, à améliorer le climat des affaires et à encourager l'intégration dans le circuit économique formel. Pour rappel, cette rencontre a permis d'aborder les principales modifications introduites par la loi de finances 2026, notamment celles liées aux activités et aux relations douanières, ainsi que de présenter des explications détaillées et précises de la part de spécialistes, afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de la loi et son application sur le terrain.

ALGÉRIE - AMÉRIQUE LATINE

APN-Parlatino: le renforcement de la coopération au centre d'une rencontre à Panama

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Abdallah Harchaia, a été reçu à Panama City par le président du Parlement latino-américain et caribéen (Parlatino), M. Rolando González Patricio, dans le cadre du renforcement de la coopération parlementaire entre les deux pays, indique mardi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la participation de M. Harchaia, en qualité de représentant du président de l'APN, M. Brahim Bougali, aux travaux du Sommet des présidents des parlements nationaux de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'au 2ème Forum économique international de l'Amérique latine et des Caraïbes, tenus à Panama City. La rencontre a constitué une "opportunité pour passer en revue la dynamique ascendante et positive de la coopération parlementaire entre l'Algérie et les

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Une stratégie nationale en cours de mise en œuvre pour la production locale de semences et de plants (ministre)

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'emploie à la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la production locale de semences et de plants en vue d'assurer la sécurité alimentaire, en se basant sur les résultats des recherches scientifiques réalisées localement dans ce domaine, a indiqué, hier à Alger, le ministre du secteur, Yacine El-Mahdi Oualid.

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'emploie à la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la production locale de semences et de plants en vue d'assurer la sécurité alimentaire, en se basant sur les résultats des recherches scientifiques réalisées localement dans ce domaine, a indiqué, mardi à Alger, le ministre du secteur, Yacine El-Mahdi Oualid. Présidant la première réunion du Conseil scientifique national de la sécurité alimentaire, au siège de la Chambre nationale d'agriculture, M. Oualid a souligné que ses services œuvraient à lancer des projets effectifs pour la production locale de semences hybrides, et ce, en vue de réduire la dépendance quasi totale aux semences importées d'une part et, d'autre part, de valoriser les recherches et expériences réussies réalisées au niveau de plusieurs instituts et universités. Il a indiqué, dans ce contexte que le projet est piloté par l'Université de Tiarét pour développer les semences hybrides du maïs et plusieurs légumes, ainsi que des recherches effectuées par le Centre de recherche en biotechnologie sis à Constantine.

Il est également procédé au renforcement de la production locale de plants, conformément au plan sectoriel visant à élargir les cultures arboricoles, comme l'arganier, a indiqué le ministre, affirmant que les études réalisées dans ce domaine permettront de lancer de nouvelles cultures dans le pays, susceptibles de réduire la facture d'importation.

A cet effet, le ministre a souligné que le Centre de recherche en biotechnologie veille actuellement à assurer les plants de

bananier, avec une haute capacité de production, ce qui permettra plus tard de lancer cette culture localement à une plus grande étendue. Abordant la production animale, le ministre a insisté sur la nécessité d'utiliser des méthodes scientifiques pour réduire le coût de production en maîtrisant la chaîne de production, notamment en ce qui concerne les aliments du bétail.

A cet égard, il a souligné l'importance d'adopter des formules sanitaires dans la production d'aliments de bétail, intégrant des matières agricoles produites localement, permettant ainsi d'augmenter la production à moindre coût.

Concernant les viandes blanches, le ministre a souligné la nécessité de réduire la dépendance aux génétiques importées et de favoriser la production locale de poules productrices, d'autant plus que l'Algérie dispose de plusieurs complexes de production intégrés. Par ailleurs, M. Oualid a mis en accent sur l'importance de la mécanisation et de l'utilisation de machines modernes et de technologies de pointe pour améliorer le rendement des terres, affirmant que les services du ministère "sont désormais prêts à soutenir tous les agriculteurs dans ce domaine".

Il a également souligné la nécessité d'améliorer l'efficacité du soutien apporté au secteur agricole et d'optimiser l'utilisation des ressources, affirmant que "le ministère œuvre pour que chaque dinar investi dans le secteur ait un rendement en termes de production". Dans son allocation, le ministre a également évoqué la révision de la loi d'orientation agricole, conformément aux instructions du président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, affirmant que cette révision vise à "libérer l'esprit d'initiative et à permettre à tous les acteurs du secteur agricole de mener leurs activités en toute séénité, tout en limitant le rôle de l'administration à l'accompagnement et à la facilitation". S'agissant de l'importance du Conseil scientifique national pour la sécurité alimentaire, le ministre a affirmé que la réalisation des objectifs fixés dans le secteur est tributaire d'un changement du mode de gestion, qui requiert l'adoption d'une vision scientifique et la rupture avec l'approche administrative. A cette occasion, M. Oualid a annoncé la publication des recommandations de la Conférence nationale pour la réforme du secteur agricole sur le site officiel du ministère, devant servir de base pour le débat au niveau du Conseil. De son côté, le président du Conseil scientifique national pour la sécurité alimentaire, M. Ammar Azloune, a précisé que ce Conseil, "composé des élites algériennes, de l'intérieur et de l'extérieur du pays, dans diverses spécialités, constitue une base technique solide à même d'accompagner la stratégie du secteur pour la réalisation de la sécurité alimentaire, au vu des transformations actuelles, particulièrement géopolitiques et climatiques".

Installé en octobre dernier, le Conseil est composé de 33 membres parmi des chercheurs, des enseignants spécialisés dans le domaine agricole ainsi que des représentants de différents secteurs, avec pour objectif d'accompagner le processus de modernisation du secteur et d'examiner les voies de renforcement des capacités de production.

ARMÉE

L'Algérie et l'Italie consolident leur coopération technico-militaire à l'occasion d'une rencontre stratégique à Djanet

Par Abed MEGHIT

L'Algérie et l'Italie ont franchi une nouvelle étape dans le renforcement de leur coopération militaire et industrielle à l'occasion de la réception, mardi, du Directeur national des Armements italien par le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale. Cette rencontre de haut niveau, tenue au Cercle de Garnison de Djanet relevant de la 4e Région militaire, s'inscrit dans la dynamique de consolidation des relations stratégiques entre les deux pays, fondées sur le dialogue, la confiance mutuelle et l'intérêt commun. Le Général-

major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a accueilli le Vice-Amiral Ottaviano Giacinto, Directeur national des Armements italien, dans un cadre institutionnel marqué par l'importance des dossiers abordés et la portée stratégique de la coopération algéro-italienne. Cette visite officielle a été ponctuée par la tenue de la 16e session du comité mixte de coopération algéro-italien, consacrée aux domaines technico-militaires et à l'industrie de défense. Les travaux de cette session ont permis aux deux parties de procéder à une évaluation approfondie de l'état de la coopération existante, tout en

explorant de nouvelles perspectives de partenariat dans des secteurs clés liés à la modernisation des capacités de défense, au transfert de savoir-faire et au développement des industries militaires. Les échanges ont porté sur plusieurs questions d'intérêt commun, traduisant la volonté partagée de hisser la coopération bilatérale à un niveau supérieur, en adéquation avec les défis sécuritaires régionaux et internationaux.

Cette rencontre s'inscrit dans une vision stratégique globale visant à renforcer les capacités nationales de défense, à diversifier les partenariats et à promouvoir une industrie de défense performante et inté-

grée. Elle reflète également l'importance accordée par l'Algérie à la coopération internationale dans le respect de sa souveraineté et de ses choix stratégiques.

En accueillant cette session du comité mixte, l'Algérie confirme son engagement en faveur d'un partenariat équilibré et durable avec l'Italie, pays avec lequel elle entretient des relations historiques solides, fondées sur le respect mutuel et la convergence des intérêts.

Cette dynamique témoigne de la place centrale qu'occupe la coopération technico-militaire dans le renforcement de la sécurité régionale et la stabilité du bassin méditerranéen.

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Abdallah Harchaia, a été reçu à Panama City par le président du Parlement latino-américain et caribéen (Parlatino), M. Rolando González Patricio, dans le cadre du renforcement de la coopération parlementaire entre les deux pays, indique mardi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la participation de M. Harchaia, en qualité de représentant du président de l'APN, M. Brahim Bougali, aux travaux du Sommet des présidents des parlements nationaux de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'au 2ème Forum économique international de l'Amérique latine et des Caraïbes, tenus à Panama City. La rencontre a constitué une "opportunité pour passer en revue la dynamique ascendante et positive de la coopération parlementaire entre l'Algérie et les

pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les deux parties ayant exprimé leur satisfaction quant à la convergence de vues entre les deux institutions parlementaires sur les questions d'intérêt commun, notamment en ce qui a trait au renforcement du dialogue, de la concertation et de l'échange d'expertises parlementaires", précise la même source.

A ce titre, M. Harchaia a réaffirmé "l'engagement du président de l'APN de garantir une participation active et permanente de l'Assemblée aux différentes initiatives multilatérales, dans le cadre des mécanismes de la diplomatie parlementaire et des cadres juridiques établis entre l'APN et le Parlatino, afin de renforcer les passerelles de coopération institutionnelle et de servir les intérêts communs des peuples des deux régions".

Dans ce cadre, les deux parties ont affiché "leur

pleine disposition à aller de l'avant dans la consoli-

APS

CONSTANTINE

La wilaya accélère la réhabilitation de sa vieille ville pour préserver son identité et relancer son attractivité

La réhabilitation de la vieille ville de Constantine entre dans une phase décisive avec une série d'instructions fermes données par le wali, Abdelkhalek Sayouda, visant à accélérer la cadence des travaux tout en garantissant le respect des normes de qualité et la préservation du cachet historique du tissu urbain.

Par Abed MEGHIT

Ces orientations ont été formulées lors d'une réunion de travail consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets inscrits dans ce vaste programme de réaménagement urbain.

Réunissant les responsables des secteurs concernés et les cadres de la wilaya, cette rencontre a permis de faire le point sur les projets en cours ainsi que sur ceux en phase de lancement, en particulier ceux relatifs à la réhabilitation des ruelles et artères de la vieille ville classée secteur sauvegardé.

Ce projet d'envergure, doté d'une enveloppe financière estimée à 370 millions de dinars, repose sur quatre axes majeurs : la réfection des voiries en pierres polies, la rénovation des trottoirs, la mo-



dernisation de l'éclairage public et la restauration des bâties anciennes.

La première phase du programme est déjà engagée sur quatre sites stratégiques, englobant huit artères principales de la vieille ville, avec pour objectif de redonner à ces espaces leur éclat d'antan tout en améliorant le cadre de vie des habitants. Le wali a insisté sur la nécessité d'un suivi

rigoureux et permanent des chantiers afin d'éviter tout retard et de garantir une exécution conforme aux standards techniques et patrimoniaux.

Au-delà de la vieille ville, l'exécutif local accorde une attention particulière à l'aménagement des places publiques dans plusieurs quartiers, notamment Boussouf, Zouaghi Slimane et la localité de Zerzara, ainsi

qu'à la commune d'El Khroub. Ces projets visent à revitaliser les espaces urbains, renforcer leur attractivité et offrir aux citoyens des lieux de détente et de convivialité.

Dans cette optique, des instructions ont également été données pour lancer une vaste opération de plantation d'arbres, assurer l'entretien régulier des jardins publics, renforcer l'éclairage public et accélérer la résolution des problèmes liés aux fuites d'eau signalées dans certaines zones.

À travers ces actions coordonnées, les autorités locales ambitionnent de conjuguer préservation du patrimoine, modernisation urbaine et amélioration durable du cadre de vie, afin de conforter Constantine dans son statut de capitale culturelle et historique de l'Est algérien.

TIPAZA

La ville renforce son réseau électrique pour accompagner sa dynamique économique à l'horizon 2030

Par Abed MEGHIT

La wilaya de Tipasa s'apprête à franchir un nouveau cap dans le renforcement de ses infrastructures énergétiques, avec un programme ambitieux de développement du réseau de transport de l'électricité à l'horizon 2030.

Porté par la direction locale de Sonelgaz, ce plan vise à répondre à la croissance soutenue de la demande énergétique induite par l'essor économique et social que connaît la région.

Façade à cette dynamique, Sonelgaz-Transport électrique et opérateur système a élaboré un programme structurant prévoyant la réalisation de quatre nouvelles stations électriques stratégiques.

Deux de ces stations sont déjà en cours de réalisation à Cherchell et à

Bou Ismail, tandis que les projets de Gouraya et de Damous seront lancés ultérieurement.

Ces infrastructures permettent de renforcer la capacité de transformation et de sécuriser l'approvisionnement en électricité au profit des ménages, des zones industrielles et des projets structurants.

La station de Cherchell, dont la première pierre a été posée récemment sous la supervision du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjali, affiche une capacité de 60/220 kilovolts.

Les trois autres stations prévues disposeront chacune d'une capacité de 30/60 kilovolts.

À terme, ces projets généreront un apport supplémentaire de 600 MVA pour la wilaya, tout en accompagnant la réalisation de près de 427 kilomètres de lignes de transport d'électricité à haute et

très haute tension.

L'enveloppe financière consacrée à ces investissements dépasse les 21 milliards de dinars, traduisant l'importance stratégique accordée à la modernisation du réseau électrique.

Actuellement, Tipasa dispose de 11 postes de transformation, pour une capacité installée totale de 1 170 MVA.

La demande maximale enregistrée en 2025 a atteint près de 726,9 MVA, confirmant la nécessité d'anticiper les besoins futurs.

Parmi les projets phares figure la station électrique de Cherchell 60/220 kilovolts, implantée dans la commune de Sidi Ghilès, avec une capacité estimée à 360 MVA et une mise en service prévue en 2028.

Ce projet est appelé à jouer un rôle clé dans l'accompagnement des investissements et le soutien à la croissance durable de la wilaya.

TÉBESSA

Plus de 4,5 milliards de dinars pour l'entretien du réseau routier et le dédoublement de plusieurs axes

Le secteur des travaux publics de la wilaya de Tébessa a bénéficié, pour l'exercice 2026, d'une enveloppe de plus de 4,5 milliards de dinars destinée à l'entretien du réseau routier et à des travaux de dédoublement de plusieurs tronçons de routes nationales (RN) et de chemins de wilaya (CW), a indiqué, mardi, le directeur local par intérim de ce secteur, Chemseddine Abaidia.

Le responsable a précisé, à l'APS, que cet investissement public financera plusieurs lots, dont l'entretien, pour un milliard de dinars, de 29,5 km de routes nationales et de chemins de wilaya dans plusieurs communes de la wilaya, pour garantir la fluidité de la circulation et réduire les accidents, notamment au ni-

veau des "points noirs". Un montant de 3,5 milliards de dinars a été également alloué, dans le même cadre, au dédoublement de la RN 83 sur le tronçon reliant les communes d'El Hammamet et de Bir Mokaddem sur une distance de 20 km, selon M. Abaidia, qui a précisé que cette action a été subdivisée en trois lots distincts "en raison des terrains difficiles de cette région montagneuse". Pour le responsable, le lancement de ces projets, qui visent à atténuer le nombre d'accidents de la route, et qui seront réceptionnés "par tranches", sera effectué "avant la fin du premier trimestre de 2026", dès que les procédures administratives d'usage auront été finalisées.

APS

KHENCHELA

Lancement des travaux d'amélioration urbaine dans 3 lotissements sociaux à Babar

Les travaux de projets d'amélioration urbaine ont été lancés sur trois lotissements sociaux de la commune de Babar, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris mardi auprès du directeur local de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Ces projets d'amélioration urbaine sont menés dans la commune de Babar sur les lotissements "Bekhouche-Mohamed-Lamine" (167 lots), "Sahraoui-Mohamed" (50 lots) et "Moussaoui-Tahar" (84 lots), a précisé à l'APS Kamel Alliou.

Les travaux portent sur la réalisation de routes et le raccordement aux divers réseaux pour des délais allant de trois à huit mois et une enveloppe financière de plus de 114 millions DA a été dégagée pour la concrétisation de ces projets dans le cadre du programme sectoriel décentralisé, selon le même responsable.

Le même directeur a rappelé l'achèvement des travaux du projet d'amélioration urbaine du lotissement "Boutrid-Ahmed" dans la même commune pour une enveloppe financière de 23 millions DA.

Ces projets d'amélioration urbaine sont de nature à encourager les bénéficiaires de lots terrain à parachever les travaux de construction de leurs habitations et s'y installer, a affirmé M. Alliou.

BLIDA

Lancement des travaux de réalisation de 880 logements publics locatifs à Ouled Yaïch

Les travaux de réalisation d'un projet de 880 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés dans la commune d'Ouled Yaïch, wilaya de Blida, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale du logement. Le chantier de ce projet a été lancé, lundi, à la cité Kef El Hammam, suite à la levée par les autorités locales de tous les obstacles qui l'entraînaient, a indiqué à l'APS, la directrice du secteur, Mounia Berrah, notant que ce projet, supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), sera réalisé dans un délai maximal de 16 mois. La responsable a également révélé la localisation d'un quota supplémentaire de 300 LPL, dont a bénéficié la wilaya au titre de l'exercice 2026, au niveau de la même zone disposant d'asiettes foncières destinées à accueillir des structures et des équipements publics à l'avenir.

Elle a ajouté que le projet était actuellement en phase de sélection d'un bureau d'études, avant la désignation de l'entreprise de réalisation et le lancement des travaux.

Par ailleurs, Mme. Berrah a affirmé que l'opération de distribution de 500 aides rurales, destinées à la wilaya au titre de l'année en cours, avançait à un rythme soutenu, après l'achèvement de l'élaboration des listes des bénéficiaires et leur validation, dans l'attente du lancement prochain de leur distribution aux ayants droit. Elle a relevé un engouement croissant des habitants des zones montagneuses et rurales pour cette formule de logement.



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La 20^e édition du SIPHAL du 4 au 7 février à Alger

La 20^e édition du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie (SIPHAL 2026) se tiendra du 4 au 7 février prochain au Palais des expositions d'Alger, avec la participation de plus de 150 exposants, indique hier un communiqué des organisateurs.

Placé sous le parrainage du ministre de la Santé sous le thème "La pharmacie de demain", ce salon considéré comme un rendez-vous incontournable des professionnels de la santé et de la pharmacie réunira des sociétés activant dans l'ensemble de la chaîne pharmaceutique, ainsi que des représentants d'institutions publiques et d'organisations professionnelles. Selon les prévisions des organisateurs, plus de 11.000 visiteurs sont attendus, notamment des professionnels de santé, pharmaciens d'officine, pharmaciens hospitaliers et d'industrie, experts du secteur, ainsi que des étudiants.

Durant cette 20^e édition, des journées scientifiques seront organisées et consacrées à plusieurs thématiques en lien avec l'avenir du secteur pharmaceutique algérien, ajoute le texte.

Il s'agit de communications qui s'articuleront autour de quatre principaux axes, à savoir "les technologies : l'avènement de l'intelligence artificielle (IA), digitalisation



et numérisation", "la proximité citoyenne : garantir une couverture sanitaire optimale et accessible", l'axe "socio-sanitaire : personnalisation des soins, préventifs et curatifs", ainsi que "écologie et environnement : concilier croissance industrielle et impératif de protection de l'environnement".

Par ailleurs, le SIPHAL sera marqué par l'introduction de nouveaux segments de communication, notamment via des podcasts, afin de contribuer durablement à la formation continue et aux échanges et débats d'idées sur des thématiques liées à la santé, conclut le communiqué.

EMISSION DES SUKUK SOUVERAINS

296,650 milliards de DA à mobiliser pour financer de grands projets publics (Trésor public)

Le montant cible de la première opération d'émission de sukuk souverains en Algérie, dont la souscription a démarré mardi, s'élève à 296,650 milliards de dinars, indique la note d'information relative à l'opération publiée par le Trésor public, précisant que ces ressources serviront au financement de grands projets publics, notamment dans les infrastructures, les équipements et les services publics.

Cette émission, réalisée selon la formule Ijara - usufruit, vise des objectifs économiques stratégiques, notamment le financement d'actifs productifs, la relance des grands projets d'infrastructures et la réduction de la dépendance aux formes traditionnelles d'emprunt public. Les fonds collectés dans le cadre de cette émission seront utilisés pour le financement de grands projets publics contribuant au développement économique et social du pays, en particulier dans les domaines des infrastructures, des équipements et des services publics, explique le même document signé par le ministre des Finances, Abdellkrim Bouzerd.

Il s'agit d'une initiative qui s'inscrit dans une démarche visant à moderniser le système financier national et à aligner les instruments de financement sur les normes internationales de la



finance islamique, souligne la note, mettant en avant la capacité de ce type de formulaires de financement à mobiliser l'épargne nationale dans un cadre juridique sûr et transparent, conforme aux principes de la charia islamique.

Dans le cadre de cette émission destinée aux particuliers et aux institutions, et ayant obtenu le certificat de conformité délivré par l'Autorité chariaque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique relevant du Haut Conseil islamique, la valeur nominale du titre (sak) est fixée à 100.000 DA et 1.000.000 DA, pour une durée de maturité de 7 ans, tandis que la période de souscription est arrêtée à deux mois ou jusqu'à l'atteinte du montant cible, selon la note publiée sur le site web dédié à l'opération.

Parmi les avantages de

cette opération figure l'octroi aux investisseurs d'un rendement annuel net de 6 %, supérieur aux produits d'épargne traditionnels, en plus de son exonération fiscale et de sa conformité aux règles de la charia islamique.

Ces sukuk, lancés par le Trésor public, sont adossés à un portefeuille d'actifs immobiliers appartenant à l'Etat, dont la valeur marchande du droit d'usufruit a été déterminée par la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CINED) et approuvée par la Direction générale des domaines nationaux. Ces actifs comprennent des bâtiments administratifs, des équipements publics appartenant à l'Etat, ainsi que des terrains destinés à la construction.

S'agissant des catégories concernées par l'opération, il s'agit des personnes physiques al-

gériennes, résidentes et non résidentes (particuliers), ainsi que les personnes morales (entreprises) de droit algérien, précise la note, indiquant que la souscription s'effectue auprès des guichets des banques, des succursales de la Banque d'Algérie, de la Trésorerie centrale et de la Trésorerie principale, ainsi que des trésoreries de wilayas et des agences d'assurance. La souscription se fait sur présentation d'une pièce d'identité, suivie du paiement par virement, chèque ou en espèces, contre remise du sukuk au souscripteur.

Le Trésor public avait annoncé, lundi, dans un communiqué, le lancement officiel de l'opération de souscription aux sukuk souverains "Ijara - usufruit", soulignant que cette opération s'inscrit dans une vision visant à diversifier les sources de financement de l'Etat et à mobiliser l'épargne nationale.

La même source a affirmé que cette initiative concrétise "la volonté des pouvoirs publics de renforcer l'inclusion financière, de dynamiser le marché des capitaux et de consolider la confiance dans les nouveaux instruments financiers", appelant les citoyens et les institutions à s'informer sur les modalités de souscription via le site officiel dédié à l'opération : <https://sukuk.mf.gov.dz/>.

EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

Un projet stratégique au cœur de la vision économique nationale



Par Abed MEGHIT

Le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba franchit une nouvelle étape décisive avec la tenue, à Alger, d'une réunion de travail de haut niveau présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui.

Cette rencontre, consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux, illustre l'importance stratégique accordée par les pouvoirs publics à cette infrastructure majeure, appelée à jouer un rôle central dans la valorisation des ressources minières nationales et dans la dynamique de diversification de l'économie algérienne.

Inscrite dans le cadre de la mise en œuvre des instructions et orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, émises lors du dernier Conseil des ministres, cette réunion s'est déroulée au siège du ministère en présence des cadres centraux du secteur, des responsables des agences nationales concernées, ainsi que des représentants du consortium chargé de la réalisation du projet.

L'objectif était clair : évaluer de manière précise l'état d'avancement du chantier, lever les éventuelles contraintes techniques ou organisationnelles et veiller au respect des délais fixés, conformément aux standards de qualité et de sécurité requis pour ce type d'infrastructures stratégiques.

Le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba comprend notamment la construction d'un quai minier moderne, conçu pour répondre aux exigences du complexe de phosphate intégré, l'un des projets industriels les plus ambitieux lancés ces dernières années.

Cette infrastructure portuaire spécialisée permettra d'assurer l'exportation de volumes importants de phosphate et de ses dérivés, tout en optimisant la chaîne logistique reliant les sites d'extraction aux marchés internationaux.

Lors de la réunion, le ministre Djellaoui a insisté sur la nécessité d'une coordination étroite entre l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires et l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires, soulignant que la réussite du projet repose sur une parfaite intégration entre les infrastructures portuaires et les réseaux de transport terrestre. Il a également mis l'accent sur l'importance du transfert de savoir-faire et du respect des normes internationales, notamment en matière de protection de l'environnement et de sécurité des installations. Au-delà de sa dimension technique, le projet revêt une portée économique et sociale considérable. Il s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer la compétitivité des ports algériens, à accroître les capacités d'exportation du pays et à réduire la dépendance aux hydrocarbures.

À terme, l'extension du port phosphatier d'Annaba devrait générer des milliers d'emplois directs et indirects, stimuler l'activité industrielle régionale et contribuer à l'émergence d'un pôle logistique et industriel de premier plan à l'Est du pays.

En réaffirmant l'engagement de l'Etat à accompagner ce projet stratégique, le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base confirme sa volonté de faire des infrastructures portuaires un levier essentiel du développement économique national, en phase avec les ambitions de l'Algérie nouvelle.

SIDI BEL ABBES

L'emploi en 2025 entre dynamique de création et défi de la qualification

L'année 2025 s'achève sur un bilan globalement positif pour le marché de l'emploi dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, qui confirme sa capacité de résilience et d'adaptation dans un contexte économique national marqué par des mutations profondes.

Par Abed MEGHITI

Avec 26 441 postes d'emploi créés, la wilaya affiche une performance encourageante, traduisant une dynamique économique soutenue, même si des défis structurels persistent, notamment en matière de qualification de la main-d'œuvre.

Les chiffres communiqués par la Direction de l'Emploi révèlent une vitalité notable du tissu économique local.

Le secteur économique a, à lui seul, généré près de 5 000 postes permanents, dont plus de 77 % ont été rapidement intégrés au circuit productif.

Cette capacité d'absorption témoigne d'une amélioration des mécanismes de recrutement et d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande, malgré certaines lenteurs administratives concernant le relèvement des postes.

La répartition sectorielle de l'emploi permanent offre une lecture claire de la vocation économique de la wilaya.



Le secteur des services, notamment le transport et le commerce, arrive en tête avec 1 666 postes créés, confirmant le rôle de Sidi Bel Abbès comme carrefour logistique régional.

L'industrie et le BTPH, avec respectivement 1 061 et 1 015 emplois, demeurent des piliers essentiels de la création de valeur ajoutée, tandis que l'agriculture, bien que représentant un volume plus modeste d'emplois permanents, conserve une importance stratégique dans

les politiques de développement territorial.

Parallèlement à l'emploi structuré, les dispositifs conjoncturels ont joué un rôle déterminant dans la stabilisation sociale.

Plus de 22 500 opportunités ont été ouvertes à travers les programmes de développement, ciblant en priorité les secteurs de l'agriculture et du patrimoine forestier.

Ces mécanismes ont permis d'atténuer les effets du chômage, tout en valorisant les ressources naturelles et en soutenant l'activité dans les zones rurales. Cependant, le rapport met en lumière une problématique persistante liée au déficit de qualification.

Environ 26 % des demandeurs d'emploi recensés sont dépourvus de diplôme ou de compétence technique, représentant plus de 10 000 jeunes en situation de vulnérabilité.

Face à ce constat, les autorités locales misent sur une stratégie de réinsertion par la formation professionnelle, considérée désormais comme un impératif économique majeur.

Les indicateurs confirment une tendance encourageante, avec une baisse sensible du nombre de demandeurs d'emploi, passé de 44 000 en 2024 à un peu plus de 39 000 en 2025.

Cette évolution positive reflète les effets conjugués des politiques de création d'emplois, de formation et d'accompagnement, dessinant les contours d'un marché du travail en mutation, orienté vers la valorisation du capital humain et la consolidation d'une croissance inclusive et durable.

INDUSTRIE

Le Salon international de la fonderie et de la métallurgie du 21 au 24 avril à Alger



La première édition du Salon international de la fonderie et de la métallurgie (FONDRITECH EXPO) se tiendra du 21 au 24 avril prochain à Alger, avec la participation de plus de 100 exposants, indique, mardi, un communiqué des organisateurs.

Cette manifestation qui sera organisée par la société Algeria Exhibitions, filiale de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), en collaboration avec le cluster Fondritech, spécialisé dans la sidérurgie et la métallurgie, se déroulera au Palais des expositions des Pins Maritimes, précise la même source.

Ce Salon international, premier du genre en Algérie dédié au secteur de la fonderie, de la métallurgie et des industries manufacturières, rassemblera les différents acteurs nationaux et internationaux de la chaîne de valeur industrielle, notamment les producteurs de matières premières, les fabricants, les fournisseurs d'équipements industriels et de solutions technologiques, ainsi que les entreprises de sous-traitance industrielle et les laboratoires de contrôle et de l'assurance qualité.

L'organisation de ce Salon s'inscrit dans le cadre du soutien à la dynamique industrielle nationale et du renforcement des capacités de production, de l'encouragement de l'innovation et de la modernisation technologique, en sus de la focalisation sur le passage de la production locale vers les marchés internationaux, à même de contribuer à la promotion du produit national, à l'augmentation des exportations et au renforcement de la position des entreprises algériennes sur les marchés extérieurs.

Plus de 100 exposants nationaux et plus de 4500 visiteurs professionnels sont attendus à ce Salon, offrant ainsi "un espace idéal pour la conclusion de partenariats, l'échange d'expertises et l'établissement de relations commerciales durables", ajoute le communiqué.

Cette manifestation sera également marquée par l'organisation de conférences techniques, de workshops, de journées d'étude et de conférences professionnelles portant sur plusieurs thématiques, notamment la normalisation, l'accréditation et l'assurance qualité, la formation et la qualification professionnelle, la sous-traitance industrielle et la compétitivité, ainsi que l'innovation et la numérisation dans les secteurs de la fonderie et de la métallurgie (Industrie 4.0).

A cet égard, la société Algeria Exhibitions a annoncé l'ouverture des inscriptions pour participer à cet événement aux opérateurs économiques, professionnels et exposants, via la plateforme électronique officielle : registration.safex.dz.

APS

TLEMCEN

Indemnisation de 7.000 travailleurs pour arrêt de travail à cause de la canicule

L'Agence régionale de la Caisse nationale des congés payés et du chômage dû aux intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) de Tlemcen a récemment procédé au versement des indemnités résultant de la forte hausse des températures enregistrée durant l'été dernier au profit d'environ 7.000 travailleurs, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de l'agence, M. Benamara Abdallah.

M. Benamara a souligné que ces travailleurs relèvent des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique dans les wilayas de Tlemcen, Ain Temouchent, Sidi Bel-Abbes et Nâama, indiquant que le montant global de ces indemnités a dépassé 47 millions de dinars, après le traitement de l'ensemble des dossiers des travailleurs ayant cessé leurs activités durant la période estivale en raison des vagues

de chaleur enregistrées dans ces wilayas. La même source a indiqué que l'agence régionale de la CACOBATPH de Tlemcen couvre quatre wilayas, à savoir Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Ain Temouchent et Nâama, et assure le versement des congés payés et des indemnités de chômage dues aux intempéries, tout en proposant 23 services via sa plateforme électronique, dont un nouveau service relatif au prélèvement automatique des cotisations.

Dans ce cadre, il a expliqué que ce service numérique permet le prélèvement automatique et périodique des montants des cotisations ou des redévanças, directement à partir des comptes bancaires ou postaux des usagers des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, garantissant ainsi le paiement régulier des cotisations sans nécessité de se déplacer vers l'agence, et ce afin d'éviter

les retards liés aux délais de paiement.

Afin de faire connaître ce service, l'agence organise des journées portes ouvertes jusqu'au 14 février prochain à travers l'ensemble de ses antennes dans les quatre wilayas concernées, en plus de campagnes de sensibilisation périodiques au profit des employeurs des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, pour les informer de l'importance de la déclaration des arrêts de travail, afin de garantir l'indemnisation des travailleurs affectés par la hausse des températures, selon le même responsable.

Pour rappel, l'agence régionale de la CACOBATPH de Tlemcen recense près de 3.000 entreprises publiques et privées activant dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique à travers les quatre wilayas, avec un effectif global estimé à environ 34.000 travailleurs déclarés.

INDUSTRIE

Aïn Defla: l'AAPI propose des assiettes foncières à vocation d'investissement pour un pôle d'industries agroalimentaires

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement d'une opération de publication préliminaire de douze (12) assiettes foncières destinées à l'investissement, en vue de la création d'un pôle dédié aux industries agroalimentaires dans la wilaya d'Aïn Defla.

"Dans le cadre de ses efforts visant la création de pôles d'investissement spécialisés, l'AAPI annonce le lancement d'un pôle dédié aux industries agroalimentaires dans la wilaya d'Aïn Defla, à travers une opération de publication préliminaire de douze (12) assiettes foncières destinées à l'investissement, relevant du domaine privé de l'Etat", lit-on dans le communiqué.

Les investisseurs désirant bénéficier de ces assiettes foncières sont invités à accéder à la plateforme numérique des investisseurs via le lien suivant : https://invest.gov.dz/land_offer/land_consult, afin de consul-

ter l'offre.

Ces assiettes foncières sont situées dans la zone d'activités El Kerra - Tiberkanine, sur une superficie allant de 4.000 à 34.000 M2 , destinée à la création d'un pôle industriel pour les industries agroalimentaires, incluant l'ensemble des activités connexes à l'instar de la conserverie, la transformation, le conditionnement, la conservation et la réfrigération.

Ce projet a été élaboré en coordination avec les services du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que les autorités locales de la wilaya d'Aïn Defla, en vue d'assurer sa conformité avec les plans de développement et les potentialités locales, selon la même source.

Des travaux sont en cours pour préparer des pôles d'investissement similaires dans d'autres wilayas, dans le cadre des efforts de l'Etat pour l'appui des investisseurs et l'encouragement de l'investissement dans le secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires, précise l'AAPI.

TISSEMSILT**Huit marchés de solidarité prévus durant le mois de Ramadhan**

La direction du Commerce de la wilaya de Tissemsilt ont annoncé l'ouverture de huit marchés de solidarité à travers les différentes daïras de la wilaya, à l'occasion du mois de Ramadhan, dans le but de garantir la disponibilité des produits de grande consommation.

Le chef du bureau de la promotion de la qualité et des relations associatives, Ahmed Abbes, a indiqué que ces marchés solidaires, qui seront ouverts au niveau des huit daïras de la wilaya, seront organisés par les services de la direction du Commerce en coordination avec les communes, les chefs de daïras, la Chambre de l'industrie et du commerce, ainsi que l'Union des commerçants, en collaboration avec les opérateurs économiques et les commerçants, afin d'assurer leur approvisionnement en divers produits et denrées alimentaires tout au long du mois de Ramadhan.

Il a ajouté que ces espaces commerciaux permettront aux citoyens de se procurer différents produits et biens de consommation, notamment ceux connaissant une forte demande durant le mois sacré, tels que les produits alimentaires, les fruits et légumes, les viandes, entre autres, à des prix étudiés et compétitifs.

Il a également indiqué qu'une action de sensibilisation est en cours auprès des opérateurs économiques afin de les inciter à adhérer aux opérations de vente à prix réduits et à procéder à des ventes promotionnelles durant ce mois bénit. Le responsable a souligné que les services du commerce mobilisent, durant le mois de Ramadhan, des équipes de contrôle à travers l'ensemble du territoire de la wilaya pour suivre l'approvisionnement des marchés, garantir la disponibilité des produits et le respect des prix réglementés de certaines marchandises, en plus du contrôle des conditions d'hygiène et de salubrité des produits alimentaires, notamment les viandes et leurs dérivés, les fruits et légumes, ainsi que les pâtisseries traditionnelles, très prisées durant le mois sacré. Une attention particulière sera accordée aux produits à péremption rapide, dans le but de préserver la santé du consommateur et d'éviter les intoxications alimentaires.

Selon la même source, une coordination est en cours avec différentes instances, notamment le secteur des affaires religieuses à travers les mosquées de la wilaya, ainsi que les associations actives, pour le lancement de campagnes de sensibilisation tout au long du mois de Ramadhan, visant à encourager les citoyens à rationaliser leur consommation et à lutter contre le gaspillage alimentaire.

OUARGLA**Plus de 30 responsables des incubateurs des universités de l'Est du pays en session de formation**

Pas moins d'une trentaine de responsables d'incubateurs des universités de l'Est du pays prennent part à une session de formation en entrepreneuriat, start-up et gestion des incubateurs, ouverte, mardi, à l'université Kasdi Merbah de Ouargla, à l'initiative du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Faisant partie d'une série de rencontres similaires après celles tenues aux universités de Tlemcen et de Médéa, cette session s'insère au titre de la mise en œuvre des accords de jumelage et de partenariat paraphés dernièrement entre des universités algériennes, sous la patronage du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), d'une part, et l'université de Gênes, ainsi que l'Agence pour l'économie et le développement financier de la région de Ligurie (FILSE) en Italie, d'autre part.

Ces accords s'assignent entre-autres objectifs le renforcement de la coopération, l'échange des expériences, recherches et de transfert des expériences aux volets de l'entrepreneuriat, des star-

BEJAIA**Les services de Sonelgaz fortement mobilisés face aux intempéries**

Les services de Sonelgaz distribution de la wilaya de Bejaia sont fortement mobilisés face aux intempéries enregistrées ces derniers jours dans la région pour maintenir l'alimentation électrique, a-t-on appris, hier, auprès de la société.



La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaia a mobilisé tous ses moyens humains et matériels pour assurer la continuité du service suite aux intempéries "exceptionnelles" enregistrées dans la nuit du 25 au 26 janvier, marquées par des vents violents, indiquent les mêmes services dans un communiqué.

Ces intempéries ont engendré des perturbations temporaires de l'alimentation en énergie électrique dans certaines localités de la wilaya, comme Ouzellaguen, Gouraya, Draâ El Gaid et Amizour, ajoute la même source. Ces perturbations ont été causées par de violents vents ayant entraîné la rupture de conducteurs de moyenne et basse tension et endommagé certains équipements électriques et provoqué la chute de

"supports basse tension", a-t-on précisé. Le communiqué indique que la société a mobilisé 15 équipes spécialisées et 30 véhicules, dont des camions

équipés, ainsi que des entreprises sous-traitantes afin d'assurer la continuité du service et de rétablir l'alimentation électrique.

BOUIRA**Préparatifs en cours pour accueillir le mois de Ramadhan**

Des mesures ont été prises à Bouira pour garantir un approvisionnement régulier et stable du marché local en différents produits alimentaires de large consommation durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris hier auprès de la direction du commerce de la wilaya.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur du commerce, Farouk Hamdaoui, a expliqué que les préparatifs étaient en cours, en coordination avec la direction des services agricoles, afin de garantir la disponibilité des produits alimentaires de première nécessité durant tout le mois sacré, et qu'un programme spécial avait été mis en place par les directions des secteurs concernés.

"Nous allons mobiliser



des moyens humains et matériels pour renforcer le contrôle dans les commerces et garantir la disponibilité des denrées alimentaires, afin d'éviter toute spéculation", a expliqué M. Hamdaoui.

Dans ce contexte, il a annoncé l'ouverture d'une dizaine de marchés de

proximité dans 10 daïras de la wilaya, à savoir M'Cheddah, Bechloul, Haizer (Est), Kadidria, Souk Lakhrissi, Lakhdaria, (Ouest), El Hachimia, Sour El Ghoulane, Bordj Khris (Sud) et Bouira.

"Cette mesure vise à garantir la disponibilité de produits alimentaires es-

sentiels, tels que les viandes, la semoule, les fruits et légumes, ainsi que les produits laitiers, à des prix raisonnables", a assuré le directeur du Commerce, en outre.

Des mesures ont également été prises pour déstocker des quantités suffisantes de pommes de terre, d'oignons, d'ail, et de dattes pour approvisionner les marchés locaux et de proximité en ces produits indispensables durant le Ramadhan, selon le même responsable.

"La quantité de pommes de terre stockée jusqu'à présent est estimée à plus de 720 tonnes, qui seront justement destinées à couvrir les besoins des marchés locaux et de proximité à des prix très raisonnables", a précisé M. Hamdaoui.

stratégie nationale de promotion de l'économie de la connaissance.

Des participants ont estimé que cette session de formation constitue également une vitrine des expériences internationales dans le domaine des incubateurs et le soutien de l'innovation, en sus du perfectionnement de leurs capacités dans la mise au point des stratégies de développement des projets étudiants et la mise en forme des idées en start-up et l'ouverture des perspectives de coopération entre universités algériennes et leurs homologues étrangers.

Pour sa part, le recteur de l'université Kasdi Merbah de Ouargla, Pr. Tahar Halilat, a indiqué, en marge de l'ouverture à l'incubateur au pôle universitaire-3, que cette rencontre vient étoffer le rôle de cette institution en tant que pôle universitaire actif dans l'Est et Sud-est du pays contribuant à l'appui de l'innovation et de l'entrepreneuriat de par son ouverture sur les expériences internationales et de développement des perspectives de la coopération académique.

APS

tups et d'incubation d'entreprises, et l'encouragement de la mobilité bilatérale au profit des composantes de la communauté universitaire.

Cette formation prévoit, deux jours durant, des ateliers de formation encadrés d'experts de l'agence d'incubateur italien (FILSE), relevant de l'université de Gênes, et des cadres du MESRS, en plus de l'exposition de l'expérience italienne au volet de gestion des incubateurs, du soutien de l'innovation, l'accompagnement des projets d'entrepreneuriat et des start-up, et le développement des projets innovants en milieu universitaire.

Dans son intervention, la Directrice-générale-adjointe (DGA) de FILSE, Maria Nieves Reggio, a souligné que ces ateliers tendent à renforcer la coopération entre institutions universitaires algériennes et celles italiennes et à examiner les différentes expériences menées dans les deux pays aux volets de l'entrepreneuriat, des start-ups et des incubateurs d'entreprises, ainsi que les modalités de gestion des projets innovants.

Mme Maria a affirmé la coopération avec les universités algériennes est mise

à profit à l'effet d'échanger les expériences, et que l'Algérie jouit de jeunes capacités de recherches prometteuses, soutenant que l'expérience italienne en termes d'incubation d'entreprises reposent sur l'ouverture de l'université sur son milieu économique et l'encouragement de l'innovation concrétisable.

Pour sa part, la cheffe du département de la coopération au MESRS, Nada Nouri, a indiqué que l'accord conclu avec le partenaire italien vise la consolidation de la coopération et échanges entre institutions universitaires algériennes et italiennes, l'élaboration de cursus académiques communs, l'ouverture des perspectives aux projets des startups et d'entrepreneuriat.

Dans son intervention, le responsable de la coordination et du suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires au MESRS, Ahmed Mir, a fait savoir que de pareilles sessions tendent au perfectionnement des missions des incubateurs, la valorisation de l'environnement entrepreneurial, l'encouragement des étudiants et porteurs d'idées de mettre en forme leurs projets dans le cadre de la

ACCIDENTS DE LA ROUTE ET RISQUES DOMESTIQUES

Une semaine meurtrière sur les routes algériennes

Les routes algériennes ont une nouvelle fois payé un lourd tribut au cours de la période allant du 18 au 24 janvier, avec un bilan préoccupant de 25 morts et 1 189 blessés enregistrés dans 1 051 accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du pays.

Par Abed MEGHIT

Ces chiffres, rendus publics par la Protection civile, rappellent l'ampleur persistante de l'insécurité routière et la nécessité de renforcer les efforts de prévention et de sensibilisation.

La wilaya de Boumerdès a enregistré le bilan le plus lourd, avec quatre décès et 51 blessés recensés dans 41 accidents, illustrant une fois de plus la gravité de ce fléau qui continue d'affecter des milliers de familles chaque année.

Les causes récurrentes, telles que l'excès de vitesse, le non-respect du code de la route et la distraction au volant, demeurent au cœur des préoccupations des services concernés.



Parallèlement aux accidents de la circulation, la Protection civile a tiré la sonnette d'alarme concernant les intoxications au monoxyde de carbone.

Durant la même période, 58 interventions ont été effectuées pour secourir 133 personnes incommodées par ce gaz

silencieux, causant malheureusement le décès de 18 personnes dans plusieurs wilayas, dont Skikda, Constantine, Djelfa, Annaba et Béjaïa.

Ces drames domestiques mettent en évidence l'importance du respect des normes de sécurité liées à l'utilisation des ap-

pareils de chauffage et des chauffe-eau.

Les équipes de la Protection civile ont également été fortement mobilisées pour faire face à 439 incendies urbains, industriels et divers, notamment dans les wilayas d'Alger, Blida et Annaba.

A cela s'ajoutent plus de 7 200 interventions de secours et d'assistance, ayant permis de sauver 650 personnes en situation de danger.

Face à cette situation, les autorités réitèrent leur appel à la vigilance, à la responsabilité citoyenne et au strict respect des consignes de sécurité, tant sur les routes qu'au sein des foyers, afin de réduire le nombre de victimes et de préserver des vies humaines.

SÛRETÉ DE WILAYA DE CHLEF

Un réseau de psychotropes démantelé, la police intensifie la protection de la jeunesse

Par Abed MEGHIT

Les services de la sûreté de wilaya de Chlef poursuivent sans relâche leur lutte contre la criminalité liée aux stupéfiants et aux substances psychotropes, un fléau aux conséquences sociales et sanitaires préoccupantes, notamment parmi les jeunes.

Dans ce cadre, les éléments de la première sûreté urbaine ont réussi à mettre un terme aux activités illicites d'un individu âgé de 33 ans, impliqué dans la commercialisation illégale de comprimés psychotropes au cœur même du tissu urbain de la ville de Chlef.

Cette opération, menée avec professionnalisme et rigueur, est le fruit d'un travail de renseignement précis et d'une exploitation méthodique d'informations crédibles faisant état d'une activité criminelle organisée à partir d'un local commercial situé au quartier Ennasr.

Selon les éléments recueillis, ce lieu servait à la fois de point de stockage et

de distribution de substances psychotropes, ciblant particulièrement une clientèle jeune, exposée aux dangers de ces produits aux effets dévastateurs.

Dès la confirmation des informations, la brigade de lutte contre la criminalité urbaine a engagé une série d'investigations approfondies.

Un dispositif de surveillance discret mais efficace a été mis en place, permettant de suivre les déplacements du suspect, d'identifier ses modes opératoires et de cerner l'étendue de son activité. Cette phase d'observation a été déterminante pour l'élaboration d'un plan d'intervention sécurisé, visant à neutraliser le mis en cause tout en évitant tout risque pour les riverains.

L'interpellation du suspect s'est déroulée dans le strict respect des procédures légales, témoignant du professionnalisme des forces de l'ordre.

La perquisition du local commercial a permis la découverte et la saisie de 31 comprimés de "Prégabaline" 300 mg, de provenance étrangère, un psychotrope connu pour ses effets addictifs et fréquemment détourné de son usage mé-

dical. Cette saisie confirme la gravité des faits reprochés et met en lumière la persistance de tentatives d'inondation du marché local par ce type de substances. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures réglementaires, le suspect a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef, où il devra répondre des charges retenues contre lui, conformément à la législation en vigueur.

Cette action s'inscrit dans une stratégie globale de prévention et de répression adoptée par la sûreté de la wilaya, visant à assécher les sources d'approvisionnement en psychotropes et à démanteler les réseaux, même à petite échelle, qui menacent l'équilibre social. À travers cette opération, les services de sécurité réaffirment leur engagement à protéger la jeunesse, à préserver la santé publique et à garantir la tranquillité des citoyens.

Ils appellent également à la vigilance et à la coopération de la population, soulignant que la lutte contre ce type de criminalité repose aussi sur le signallement et la mobilisation collective.

Un cambrioleur spécialisé dans les vols de domiciles mis hors d'état de nuire

La sûreté de wilaya de Chlef poursuit ses efforts constants pour lutter contre les atteintes aux biens et renforcer le sentiment de sécurité au sein de la population.

Dans cette dynamique, les éléments de la police judiciaire, relevant de la brigade de lutte contre la grande criminalité, ont réussi à interpréter un individu âgé de 23 ans, spécialisé dans les cambriolages de domiciles, mettant ainsi fin à une série d'agissements criminels qui troublaient la quiétude de plusieurs quartiers.

Cette affaire fait suite à une plainte déposée par un citoyen victime d'un cambriolage perpétré à son domicile situé au quartier El Baradâi.

Le vol avait entraîné la

soustraction d'une somme d'argent ainsi que de bijoux de valeur, causant un préjudice matériel et psychologique important à la victime.

Dès la réception de la plainte, les services de police ont immédiatement enclosé une enquête approfondie, mobilisant des moyens humains et techniques adaptés à la gravité des faits.

Les premières investigations ont porté sur l'exploitation minutieuse de la scène de crime.

Les opérations de police scientifique, notamment le relevé et l'analyse des empreintes digitales, ont joué un rôle déterminant dans l'identification du suspect.

Cette approche méthodique, combinée à un travail de terrain rigoureux, a per-

mis de recouper les indices et de dresser un profil précis du mis en cause.

Parallèlement, les services de sécurité ont mis en place un dispositif de surveillance et de filature, soigneusement planifié, afin de localiser le suspect et de documenter ses déplacements.

Ces opérations discrètes ont abouti à l'interpellation de l'individu dans des conditions maîtrisées, sans incident, mettant ainsi un terme à ses activités criminelles.

Après son arrestation, le suspect a été soumis aux procédures légales en vigueur, et un dossier pénal complet a été constitué à son encontre.

Il a ensuite été présenté devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef, afin de ré-

pondre des faits qui lui sont reprochés, dans le respect des garanties prévues par la loi.

Cette opération illustre l'efficacité de la stratégie adoptée par la sûreté de la wilaya de Chlef en matière de lutte contre la criminalité urbaine.

Elle s'inscrit dans une politique de proximité visant à rassurer les citoyens, à protéger leurs biens et à maintenir un climat de sécurité durable.

Les services de police réaffirment, à cette occasion, leur détermination à intervenir avec fermeté contre toute forme de délinquance, tout en appelant les citoyens à renforcer la collaboration avec les forces de l'ordre.

Abed MEGHIT

RELIZANE

Un élan de solidarité en faveur des habitants de Sidi Khettab touchés par les intempéries

Un nouvel élan de solidarité a été donné dans la wilaya de Relizane à l'initiative du Comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), qui a procédé à une importante opération de distribution d'aides humanitaires au profit des familles nomades de la commune de Sidi Khettab,urement éprouvées par les récentes perturbations climatiques ayant frappé la région.

Cette action humanitaire s'est déroulée sous la supervision directe du wali de Relizane, M. Kamel Berkane, traduisant la mobilisation des autorités locales face aux conséquences des intempéries enregistrées ces dernières semaines.

Les fortes précipitations, accompagnées d'une baisse notable des températures, ont causé des dégâts matériels significatifs, affectant particulièrement les populations nomades installées dans des zones souvent éloignées et vulnérables.

Ces conditions météorologiques défavorables ont fragilisé les habitations précaires et rendu le quotidien de ces familles encore plus difficile, notamment en cette période marquée par une vague de froid persistante.

Conscientes de la situation, les autorités publiques, en coordination avec les organismes de secours, ont rapidement enclenché des mécanismes de solidarité afin d'apporter une réponse humanitaire adaptée aux besoins urgents.

Les aides distribuées dans le cadre de cette opération ont concerné des denrées alimentaires de base, des couvertures ainsi que divers articles de première nécessité, indispensables pour faire face aux rigueurs climatiques.

Ces secours ont été acheminés à la suite d'un travail de terrain minutieux, ayant permis d'évaluer l'ampleur des dommages subis et de recenser les familles les plus touchées.

Cette démarche vise à garantir une répartition équitable de l'aide et à s'assurer que le soutien parvienne effectivement aux personnes qui en ont le plus besoin.

Les responsables du Croissant-Rouge algérien à Relizane ont souligné que cette intervention humanitaire ne constitue qu'une première étape d'un programme d'assistance plus large.

Les opérations de solidarité, ont-ils précisé, se poursuivront de manière progressive, en fonction de l'évolution de la situation et des besoins exprimés par les populations concernées.

Cette approche graduelle permet d'adapter l'aide aux réalités du terrain et d'assurer une prise en charge durable des familles affectées.

Au-delà de l'aspect matériel, cette initiative met en lumière l'importance de la cohésion sociale et de l'esprit de solidarité qui caractérisent la société algérienne, particulièrement dans les moments de crise.

Elle illustre également le rôle central joué par le Croissant-Rouge algérien en tant qu'acteur humanitaire de premier plan, œuvrant en étroite collaboration avec les autorités locales pour intervenir rapidement et efficacement lors de situations exceptionnelles.

Les populations nomades de Sidi Khettab ont exprimé leur reconnaissance pour cette assistance, qui a contribué à soulager une partie de leurs difficultés et à renforcer leur sentiment de soutien et d'accompagnement par les pouvoirs publics.

Pour ces familles, souvent confrontées à des conditions de vie difficiles, l'arrivée de ces aides représente non seulement un appui matériel, mais également un message de solidarité et de considération.

À travers cette action, les autorités de la wilaya de Relizane réaffirment leur engagement à veiller à la protection des catégories vulnérables et à intervenir chaque fois que les circonstances l'exigent.

Elles rappellent également que la prise en charge des populations affectées par les aléas climatiques demeure une priorité, notamment dans les zones enclavées où l'accès aux services et aux aides peut s'avérer plus complexe.

Cette opération humanitaire à Sidi Khettab s'inscrit ainsi dans une dynamique globale visant à renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques et à consolider les mécanismes de solidarité nationale, afin qu'aucune famille ne soit laissée pour compte lors des périodes difficiles.

Abed MEGHIT

L'UNRWA ALERTE L'hiver plonge Ghaza dans une urgence humanitaire sans précédent

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme face à la dégradation rapide de la situation humanitaire dans la bande de Ghaza, exacerbée par l'arrivée d'un hiver rigoureux.

Dans un message diffusé depuis New York, l'UNRWA appelle l'entité sioniste à lever immédiatement toutes les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire, soulignant que des centaines de milliers de civils vivent désormais dans des conditions incompatibles avec la dignité humaine.

La chute des températures, les pluies incessantes et les inondations ont transformé les camps de déplacés en zones de détresse extrême.

Des familles entières survivent sous des tentes fragiles ou dans des bâtiments partiellement détruits, sans protection adéquate contre le froid et l'humidité.

Pour beaucoup, l'hiver représente une nouvelle épreuve après des mois de bombardements, de déplacements forcés et de privations.

Selon l'UNRWA, l'accès humanitaire reste gravement entravé, limitant la capacité des agences onusiennes et des organisations partenaires à fournir des abris, des couvertures, des vêtements chauds et des denrées alimentaires essentielles.

Cette situation compromet directement la survie de milliers de personnes, notamment les enfants, les personnes âgées et les malades chroniques. L'agence onusienne insiste sur le caractère vital d'un accès humanitaire continu et sans restrictions.

Sans cela, l'aide ne peut atteindre ceux qui en ont le plus besoin, et les efforts déployés restent largement insuffisants face à l'ampleur des besoins. Sur le terrain, les équipes de l'UNRWA constatent une détérioration rapide des conditions sanitaires.

L'humidité, le froid et la promiscuité favorisent la propagation de maladies respiratoires et infectieuses, dans un contexte où les structures de santé sont saturées ou détruites.

L'UNRWA rappelle que la population de Ghaza ne peut être laissée seule face à une crise d'une telle ampleur.

Elle appelle la communauté internationale à intensifier la pression pour garantir un accès humanitaire sécurisé, durable et sans entraves, condition indispensable pour éviter une catastrophe encore plus grande.

Dans son message, l'agence souligne que l'aide humanitaire ne constitue pas une faveur, mais un droit fondamental garanti par le droit international.

Elle réaffirme son engagement à poursuivre ses missions malgré les obstacles, tout en avertissement que sans changement immédiat sur le terrain, les conséquences humanitaires pourraient devenir irréversibles.

ABED MEGHIT

INDONÉSIE Le bilan du glissement de terrain à Java occidental s'élève à 38 morts

Au moins 38 personnes ont trouvé la mort dans un glissement de terrain survenu dans la région de Cisarua, dans la province de Java occidental, en Indonésie, selon un nouveau bilan donné mardi par l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB).

Jusqu'à lundi soir, 20 victimes ont été identifiées et remises à leurs familles, tandis que les 18 autres corps sont toujours en cours d'identification, a indiqué l'agence dans un communiqué.

Un précédent bilan faisait état de 25 morts.

Les opérations de recherche et de sauvetage ont repris mardi avec le déploiement d'équipements lourds supplémentaires afin d'élargir la zone de recherche. Environ 800 personnes, aidées de neuf excavatrices, participent à l'opération en cours, selon la même source. D'après les autorités, le glissement de terrain a été déclenché par de fortes pluies pendant deux nuits consécutives, qui ont saturé les pentes raides de la région montagneuse de Cisarua. L'Indonésie est fréquemment touchée par des inondations et des glissements de terrain pendant la saison des pluies, qui s'étend généralement d'octobre à mars.

ETATS UNIS

Le bilan des intempéries grimpe à 30 morts

Le bilan des intempéries aux Etats-Unis a grimpé mardi à 30 morts, dont sept dans un accident d'avion survenu dimanche soir, alors que des millions d'Américains affrontent une vague de froid polaire qui laissait plus de 530.000 foyers sans électricité hier matin.

Les températures doivent encore chuter dans les prochains jours sous l'action d'une masse d'air arctique, notamment dans les régions du nord du pays, où le ressenti pourrait atteindre - 45 °C. Un précédent bilan a fait état de 21 morts.

D'importantes chutes de neige - plus de 30 centimètres dans une vingtaine d'Etats américains - ont entraîné des coupures d'électricité.

Selon des médias, un peu plus de 530.000 clients étaient toujours sans courant mardi matin, principalement dans le sud des Etats-Unis, dans le Mississippi et le Tennessee, où le poids de la glace a fait tomber des lignes électriques.

Plus de 175.000 personnes sont touchées dans le Tennessee et plus



de 140.000 dans le Mississippi. Près de 100.000 clients sont privés d'électricité en Louisiane.

Considérée par certains spécialistes comme l'un des pires épisodes hivernaux de ces dernières décennies aux Etats-Unis, la tempête s'accompagne d'accumulations de glace aux conséquences potentiellement "catastrophiques", selon le service météorologique national (NWS).

Considérée par certains spécialistes comme l'un des pires épisodes hivernaux de ces dernières décennies aux Etats-Unis, la tempête s'accompagne d'accumulations de glace aux conséquences potentiellement "catastrophiques", selon le service météorologique national (NWS).

Conformément à la législation philippine, la déclaration de l'état de calamité permet aux collectivités locales d'accéder à leurs fonds d'intervention rapide et facilite le déblocage de l'aide nationale en cas de catastrophe.

Selon l'Institut philippin de volcanologie et de sismologie, le volcan a connu des éruptions magmatiques légères et épisodiques depuis le 6 janvier.

Huit personnes ont été retrouvées mortes à New York, et une enquête a été lancée pour déterminer les causes des décès.

Sept des huit passagers d'un avion qui s'est écrasé au décollage pendant une tempête de neige dans le Maine (nord-est) dimanche soir sont décédés, a indiqué la FAA, le régulateur du transport aérien.

L'état d'urgence a été déclaré dans une vingtaine d'Etats ainsi que dans la capitale, Washington, et les moyens de transport ont été fortement perturbés.

Plusieurs grands aéroports, à Washington, Philadelphie ou New York, étaient quasiment à l'arrêt, alors que plus de 22.000 vols ont été annulés depuis samedi et que des milliers d'autres ont été retardés.

ERUPTION DU VOLCAN MAYON AUX PHILIPPINES L'état de calamité déclaré à Tabaco City

Le conseil municipal de Tabaco City, dans la province d'Albay sur l'île de Luçon aux Philippines, a approuvé mardi la déclaration de l'état de calamité, en raison de la poursuite de l'activité du volcan Mayon.

Les autorités municipales ont indiqué que la ville a évacué au total 489 familles, soit 1.787 personnes, provenant de communautés situées dans la zone de danger permanent de 6 kilomètres autour du volcan. Les personnes évacuées sont actuellement hébergées dans des centres d'évacuation désignés, alors que l'activité volcanique continue de représenter un risque pour les villages voisins.

Conformément à la législation philippine, la déclaration de l'état de calamité permet aux collectivités locales d'accéder à leurs fonds d'intervention rapide et facilite le déblocage de l'aide nationale en cas de catastrophe.

Selon l'Institut philippin de volcanologie et de sismologie, le volcan a connu des éruptions magmatiques légères et épisodiques depuis le 6 janvier.

GRÈCE 5 morts dans l'incendie d'une boulangerie (nouveau bilan)

Les enquêteurs grecs tentaient mardi de déterminer les causes d'une explosion suivie d'un incendie dans une boulangerie dans le centre du pays, qui a fait cinq morts, ont rapporté des médias.

L'explosion, survenue lundi, a entièrement ravagé une section de l'usine de fabrication de biscuits, située près de la ville de Trikala, au nord-ouest d'Athènes. Cinq ouvrières ont été tuées. Quatre des victimes avaient été retrouvées peu après la déflagration. Mais la cinquième victime n'a été localisée que mardi matin, selon le service des sapeurs-pompiers. Dans un communiqué, la boulangerie a assuré "d'appliquer strictement les protocoles et procédures (de sécurité), en respectant toutes les mesures de sécurité pour son personnel et ses installations". "Nous pleurons cinq de nos nôtres", a souligné l'entreprise.

Selon le quotidien Kathimerini, le scénario le plus probable est celui d'une fuite de gaz utilisé pour faire fonctionner les fours industriels dans lesquels sont cuits les biscuits.

Le secrétaire général du centre des travailleurs de Trikala, Giorgos Liatifis, cité par le site d'information Ethnos, a assuré dès lundi que des employés s'étaient alarmés ces derniers jours d'une odeur de gaz dans les locaux.

ITALIE

Plus de 1.000 personnes évacuées après un glissement de terrain

Plus de 1.000 personnes ont été évacuées en Sicile après l'effondrement dimanche d'un tronçon de falaise de 4 kilomètres de long pendant une tempête, laissant des maisons dangereusement perchées au bord du précipice, ont indiqué les autorités lundi.

Aucune victime n'a été signalée à la suite de ce glissement de terrain spectaculaire survenu dimanche.

La protection civile italienne a indiqué que tous les habitants dans un rayon de 4 kilomètres autour du glissement de terrain avaient été évacués.

"La situation est critique", a déclaré à la presse locale Massimiliano Conti, le maire de Niscemi, commune de plus de 27.000 habitants située dans le sud de la Sicile, à une trentaine de kilomètres de la mer.

"La situation continue de s'aggraver car de nouveaux glissements de terrain se sont produits", conséquence des pluies abondantes ayant frappé la région ces derniers jours, selon l'école.

Des images filmées lundi par l'agence vidéo "Local Team" montrent un énorme pan de falaise vertical s'effondrer, entraînant en partie un bâtiment qui avait déjà été



détruit. L'avant d'une voiture, ses deux roues suspendues dans le vide, est visible à proximité.

Le glissement de terrain a recouvert en contrebas une route menant à la ville.

APS

SANTÉ**L'Algérie et l'UNFPA consolident un partenariat stratégique au service des femmes**

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu à Alger la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Mme Faiza Bendriss, lors d'une rencontre consacrée à l'évaluation de l'état et des perspectives de la coopération entre les deux parties.

Par Abed MEGHIT

Cette réunion s'inscrit dans la continuité d'un partenariat établi de longue date, axé sur l'amélioration de la santé de la mère et de la femme en Algérie.

Tenue au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale, cette rencontre a permis de mettre en lumière les acquis significatifs réalisés par le système national de santé, notamment la baisse notable de la mortalité maternelle, l'augmentation de l'espérance de vie et l'amélioration progressive de la couverture sanitaire à l'échelle nationale.

Les échanges ont porté sur la nécessité de renforcer et d'élargir la coopération future, en particulier dans les



domaines de la santé procréative, de la planification familiale, de la prise en charge clinique des femmes victimes de violence et du renforcement des capacités des professionnels de la santé. Le ministre a souligné que ces avancées s'inscrivent pleinement dans les priorités de

la politique sanitaire nationale et dans les engagements internationaux de l'Algérie. De son côté, Mme Bendriss a salué l'engagement constant de l'Algérie en faveur des objectifs définis lors de la Conférence de Nairobi de 2019, visant à atteindre, à l'horizon 2030, zéro décès ma-

ternel évitable, zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale et zéro violence à l'égard des femmes.

Qualifiant l'Algérie de partenaire stratégique, elle a réaffirmé la disponibilité de l'UNFPA à accompagner les efforts nationaux dans ces domaines prioritaires.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont exprimé leur optimisme quant à l'avenir de cette coopération, convaincues que l'action conjointe permettra de réaliser des avancées durables et qualitatives au bénéfice de la santé et du bien-être des femmes en Algérie.

SAÏDA**Réception d'une nouvelle polyclinique au mois de juin prochain**

La réception d'une nouvelle polyclinique est prévue au mois de juin prochain dans la ville de Saïda, dans le cadre du renforcement des infrastructures sanitaires de la wilaya, a indiqué, mardi, le wali, Amoumene Mermouri.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement dans la commune de Saïda, le wali a précisé que ce projet, dont la réalisation est suivie par la direction des Équipements publics et situé au quartier Dhar-Cheikh, a atteint un taux d'avancement de 65%, et sera réceptionné à la mi-année en cours.

Il a ajouté que cette structure sanitaire contribuera au renforcement du réseau de santé de la wilaya, à l'amélioration de la qualité des services de santé offerts aux citoyens, ainsi qu'à l'amélioration des conditions professionnelles des différents personnels médicaux. Réalisée sur une superficie totale estimée à 2.800 mètres carrés,



cette structure comprend plusieurs services, notamment des salles de consultations médicales, de soins dentaires, de radiologie, en plus d'un laboratoire d'analyses médicales et d'une pharmacie, selon les explications four-

nies par les cadres de la direction des Équipements publics.

Une enveloppe financière globale estimée à 285 millions de dinars algériens a été allouée à la réalisation de cette structure sanitaire, dont les tra-

SANTÉ - INTERNATIONALE**PALESTINE****Ghaza : la 2^e phase de la campagne de rattrapage de vaccination se poursuit jusqu'à demain (ONU)**

La deuxième phase de la campagne de rattrapage de vaccination est en cours à Ghaza afin de renforcer la protection des enfants de moins de trois ans contre les maladies évitables après deux années d'agression génocidaire sioniste et de destruction des services de santé, selon l'ONU.

Cette campagne se poursuit jusqu'au jeudi 29 janvier grâce aux 23 centres de santé et points mobiles de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

"Après plus de deux ans de guerre, de nombreux enfants n'ont pas reçu les vaccins qui leur sauvent la vie. Avec les rigueurs de l'hiver, les inondations, les abris surpeuplés et les services de santé sous pression, les risques de maladie atteignent des niveaux records", a détaillé l'agence onusienne sur les réseaux sociaux.

La première phase de la campagne, menée du 9 au 20 novembre 2025, a permis de protéger avec succès plus de 14.000 enfants contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, l'hépatite B, la tuberculose, la poliomélyrite, le rotavirus et la pneumonie, précise l'agence onusienne.

Près d'un quart des enfants qui se sont rendus dans les centres de vaccination avaient manqué des doses prévues ou toute la série de vaccins, ce qui souligne l'importance des efforts de rattrapage pour combler les lacunes en matière d'immunité causées par l'agression sioniste.

TOUGGOURT**Ouverture d'une nouvelle unité de consultations médicales spécialisées (DSP)**

Le secteur de la santé dans la wilaya de Touggourt s'est renforcé par l'ouverture d'une nouvelle unité de consultations médicales spécialisées, dans le cadre des efforts visant à améliorer les prestations sanitaires offertes aux citoyens, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Santé.

L'ouverture de cette unité, qui s'est dotée d'importants moyens et équipements médicaux, s'inscrit dans le cadre du renforcement des services sanitaires de proximité et la mise à niveau des conditions de prise en charge des patients, en plus de rapprocher les soins essentiels des habitants et de réduire les difficultés de déplacement vers d'autres établissements hospitaliers

de la wilaya, a souligné le directeur du secteur, Tahar Hocine Fezai.

Située au centre ville de Touggourt, cette structure assure des consultations médicales dans diverses spécialités médicales, dont la chirurgie générale, la neurochirurgie, la dermatologie, l'ophtalmologie, la médecine interne, la pneumologie et rééducation physique, selon la direction de la Santé.

Elle comprend notamment des services de parodontologie, de réanimation, de contrôle de la tuberculose et des maladies respiratoires, ainsi qu'une aile Mère-enfant et un laboratoire d'analyses médicales, a-t-on ajouté de même source.

APS



Alzheimer : un traitement efficace à base d'anticorps

La maladie d'Alzheimer à un stade précoce pourrait être traitée grâce à l'anticorps monoclonal aducanumab.

L'anticorps monoclonal aducanumab serait une solution efficace pour réduire l'accumulation des plaques amyloïdes (marque de la maladie d'Alzheimer) sur les patients à un stade précoce de la maladie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Nature. Cette découverte apporte l'espérance d'un traitement pour les 30 millions de patients touchés par la maladie d'Alzheimer.

Les chercheurs de l'université de Zurich en Suisse ont réalisé une étude avec 125 patients atteints d'une forme précoce d'Alzheimer ou "pré-déments" - c'est-à-dire n'ayant pas encore développé de symptômes. Ils ont été traités, soit avec un placebo, soit avec l'anticorps monoclonal aducanumab. Lors de la première étape de l'étude, 2 000 malades avaient été soignés avec cet anticorps, sans résultats satisfaisants. Mais les effets sur les patients à un stade précoce de la maladie avaient déjà montré une réduction du déclin cognitif de 34%.

A un stade précoce de la maladie d'Alzheimer, l'anticorps monoclonal aducanumab montre une efficacité.

Les résultats de la phase 2 de l'étude ont montré qu'au bout d'un an, les patients traités avec les doses plus élevées du médicament ont réduit de manière "significative" leurs plaques amyloïdes dans leur cerveau et une sta-



bilisation de leur déclin cognitif. "Nos résultats soutiennent l'hypothèse qu'un traitement par aducanumab réduit les



plaques amyloïdes, et chose plus importante, que cette réduction a des effets cliniques bénéfiques. Les résultats de cet

Les protéines nécessaires à la bonne santé des seniors

Avec l'âge, l'alimentation joue un rôle de plus en plus important pour la santé physique. Une nouvelle étude insiste sur les besoins protéiniques des personnes âgées : une alimentation riche en protéines leur permettrait en effet de conserver une bonne santé plus longtemps.

Les protéines sont des nutriments essentiels pour la bonne santé physique des seniors, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale JAMDA. Pour rester en bonne santé, les personnes âgées devraient consommer un gramme de protéine par kilo de poids corporel par jour.

Les chercheurs de l'Inserm ont mené une étude avec 1 343 sujets âgés de 74 ans en moyenne, qui ont répondu à une enquête alimentaire à la demande menée par un diététicien. Les chercheurs ont analysé les apports protéiniques journaliers moyens et les apports énergétiques totaux des participants.

Les seniors ont aussi répondu à un test reposant sur 5 facteurs physiques, la perte de poids de plus de trois kilos non voulue, la fatigue, la faiblesse musculaire évaluée sur la marche, la mon-

tée d'escaliers ou encore la capacité à lever d'une chaise, la lenteur de la marche sur une distance de six mètres et le temps pour faire une course héroïdale inférieure à une heure. Sur la totalité des participants, 4,4% des personnes étaient considérées comme fragiles car elles répondent à au moins trois des critères pris en compte.

Les protéines favorisent la bonne forme physique des seniors

Les conclusions de cette étude révèlent que les personnes fragiles étaient peu nombreuses à consommer suffisamment de protéines.

Elles étaient seulement 36,4% à manger au moins 1 gramme de protéine par kilo, contre 58,6% des personnes plus robustes. « Ce lien significatif nous a permis d'établir que des apports protéiques suffisants réduisent de près de 60% le risque de fragilité et ce, que les protéines soient d'origine animale ou végétale » explique Catherine Feart.

« Les protéines sont des constituants musculaires et protègent contre la sarcopénie (baisse de la tonicité muscu-

laire ndlr), alors que les apports énergétiques totaux peuvent être pourvus par les lipides, glucides ou encore l'alcool qui n'ont pas ces fonctions. Or, la fragilité chez la personne âgée expose au risque de chute, d'hospitalisation ou encore d'institutionnalisation. De plus, elle accélère le déclin en cas de choc ou de stress psychologique

ou physique. Ces résultats sont donc une incitation forte à consommer suffisamment de protéines », rappelle Catherine Feart.

Le Programme national nutrition santé (PNNS) recommande à ce titre de manger une à deux fois par jour de la viande, du poisson ou des œufs, en plus des protéines végétales.

Cette étude permet non seulement de comprendre les changements fondamentaux qui se produisent quand un individu avance en âge, mais également d'identifier les perturbations du récepteur A2A comme facteur majeur du déclenchement de ces changements. Ce qui mène à des perspectives thérapeutiques très intéressantes », conclut Luisa Lopes.

La pollution tue 7 millions de personnes par an

Le chef du Programme Environnement de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Erik Solheim, fait de la lutte contre la pollution le réchauffement climatique une priorité. Il rappelle que la pollution tue chaque année 7 millions de personnes.

"La pollution tue plus que le cancer," Erik Solheim, chef du Programme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour l'environnement, a lancé l'alerte mardi 30 août à Genève (Suisse). Cet ancien ministre norvégien fait de la lutte contre la pollution son cheval de bataille. Il insiste ainsi sur la conversion du charbon vers les

énergies renouvelables. Car rien qu'en Europe, la pollution au charbon causerait 23 000 morts par an. De même, la pollution de l'air intérieur et extérieur tueraient 5,5 millions de personnes chaque année, dont 3 millions de personnes en Chine.

Allergies, maladies respiratoires, infectieuses et vectorielles

En mobilisant les différents acteurs tels que les chefs politiques et les entreprises contre la pollution, Erik Solheim rappelle que cela permettra, à plus long terme,

La caféine pour combattre les troubles de la mémoire liés à l'âge ?

La caféine aurait la capacité

d'agir sur un mécanisme capable de contre-carrer, chez l'animal, les troubles cognitifs associés au vieillissement. Si la caféine s'avère aussi efficace sur l'homme, cela ouvrirait des perspectives thérapeutiques intéressantes pour lutter contre les symptômes de plusieurs maladies neurodégénératives. Le café est déjà reconnu pour ses nombreux bienfaits pour la santé. Psychostimulante, sa caféine stimule et accroît la vigilance, elle retarder l'apparition de la fatigue et favorise l'endurance. Ses propriétés anti-oxydantes aident à prévenir les troubles cardio-vasculaires et les cancers. En outre, la caféine limiterait l'apparition des maladies de Parkinson et d'Alzheimer.

Dans une récente étude, publiée dans la revue Scientific Reports, une équipe internationale de chercheurs, comprenant notamment des collaborateurs de l'Inserm de

Lille, en France, ont cherché à démontrer que la caféine serait capable de limiter les troubles cognitifs dus à l'âge.

Les scientifiques ont identifié un récepteur spécifique de la caféine (ou "récepteur A2A"), dans le cerveau des rats, qui entraîne l'apparition de troubles de la mémoire ainsi qu'une perte des mécanismes de contrôle du stress.

Ces travaux s'inscrivent dans une étude plus large lancée il y a 4 ans», explique Luisa Lopes de l'IMM Lisboa, coordinatrice de l'étude.

"Nous avons identifié le rôle du récepteur A2A dans le stress", mais

« Nous savons que l'hippocampe joue un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

du cerveau touchées chez les per-

sonnes atteintes de la maladie d'Alzheimer », explique le Dr Carson Smith, professeur associé de kinésiologie auteur principal de l'étude.

« Nous savons que l'hippocampe

jeu un rôle important dans l'apprentissage et la mémoire et que c'est l'une des premières régions

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le président de la Commission de l'UA réclame de nouveau un siège permanent pour l'Afrique

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a appelé de nouveau, lundi à New York, à l'octroi d'un siège permanent à l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU, affirmant que le maintien du continent en dehors de la représentation permanente, 80 ans après la création des Nations unies, constitue "une injustice" à son égard.



Dans une allocution prononcée lors du débat public de haut niveau du Conseil de sécurité sur le thème "Réaffirmer l'Etat de droit international : voies pour revitaliser la paix, la justice et le multilatéralisme", M.

Youssouf a souligné que l'Afrique demeure exclue de la représentation permanente au Conseil de sécurité malgré ses 1,4 milliard d'habitants.

"Comment concevoir qu'un continent qui compte 1,4 milliard de personnes n'ait pas de voix dans les décisions qui déterminent son destin ?", s'est-il interrogé, qualifiant cette situation "d'injuste" pour l'Afrique et de problème de crédibilité et d'efficacité pour le Conseil de sécurité lui-même.

Le responsable africain a rappelé, à ce propos, la position unie et claire du continent en faveur de l'obtention d'un siège permanent doté de l'ensemble des prérogatives, y compris le droit de veto, au nom de l'équité et de la justice internationales.

Il a, en outre, appelé au renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, conformément au chapitre VIII de la Charte des Nations unies, à travers des partenariats fondés sur

le respect mutuel, la complémentarité et le partage des responsabilités.

"Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment charnière pour le multilatéralisme.

Le système international a permis, pendant huit décennies, d'atteindre une stabilité relative, mais il fait désormais face à une situation de fragilité, marquée notamment par la banalisation des mesures unilatérales et l'érosion de la confiance dans les organisations internationales", a-t-il relevé.

Face à cette conjoncture, M. Youssouf a affirmé que "la position de l'Afrique est claire et constante en faveur du multilatéralisme", soulignant qu'"aucun Etat, quelle que soit sa puissance, ne peut, à lui seul, faire face aux défis actuels tels que le terrorisme, le changement climatique, les pandémies, la pauvreté ou l'insécurité, qui ne connaissent pas de frontières et exigent une réponse collective fondée sur le droit international et une coopération authentique".

S'appuyant sur cette expérience concrète, il a précisé que lorsque l'Afrique évoque l'Etat de droit au niveau international, "il ne s'agit pas d'un concept théorique, mais du fondement même

de la souveraineté, de la dignité, de la stabilité et du développement durable".

L'engagement de l'Afrique en faveur de la paix se traduit, a-t-il ajouté, par des mesures concrètes, citant notamment la résolution 19-27, qualifiée "d'avancée historique pour le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine".

Il a également réaffirmé la poursuite de la contribution des Etats africains, notamment à travers le déploiement de contingents, en particulier en Somalie, ainsi que la volonté du continent d'assumer des responsabilités accrues en coopération avec la communauté internationale, y compris par le biais du Fonds pour la paix de l'UA.

Dans le même esprit, M. Youssouf a relevé que le recours croissant des Etats africains aux mécanismes judiciaires pour le règlement pacifique des différends, notamment devant la Cour internationale de Justice et les juridictions régionales, "réflète la confiance accordée à la primauté du droit sur l'usage de la force".

Il a conclu en affirmant que "pour l'Afrique, l'Etat de droit n'est ni optionnel ni négociable, car il constitue une condition essentielle de la paix".

SÉNÉGAL

Ouverture d'une réunion préparatoire de haut niveau pour la Conférence des Nations unies sur l'eau 2026

La réunion préparatoire de haut niveau de la Conférence des Nations unies sur l'eau 2026 s'est ouverte lundi à Diamniadio, sous la présidence du chef de l'Etat sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, en présence de délégations de plusieurs pays, de représentants de missions diplomatiques, de partenaires stratégiques et d'organisations de la société civile. S'exprimant à l'ouverture, M. Faye a estimé que les crises de l'eau fragilisaient les économies et exacerberaient les tensions, une situation

"moralement inacceptable" dont la persistance engage, selon lui, la responsabilité de tous les pays.

"L'Afrique est particulièrement affectée par cette crise, avec 40% de la population qui n'a pas accès à l'eau potable et plus de 70% qui manque de services d'assainissement de base", a-t-il souligné.

Selon les Nations unies, 2,2 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à une eau potable sûre et près de 3,5 milliards restent privés de services d'assainissement adéquats.

CENTRAFRIQUE

Plus de 1.100 ex-combattants désarmés et démobilisés entre juillet et décembre 2025

Plus de 1.100 ex-combattants ont été désarmés et démobilisés entre juillet et décembre 2025 en République centrafricaine (RCA), selon une note d'information publiée lundi par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA).

D'après ce document, l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (UEPNDDR) a conduit, au cours de la période concernée, 15 opérations de désarmement et de démobilisation à travers le pays, avec l'appui logistique, technique, financier et sécuritaire de la MINUSCA.

"Au total, 1.110 combattants, dont 21 femmes, ont été désarmés et démobilisés, portant à 6.318 le nombre total d'ex-combattants ayant déposé les armes depuis le lancement du programme en 2019", précise la note.

Le désarmement, la démobilisation et la réintroduction constituent des bases essentielles pour la protection et le soutien des communautés d'accueil, tout en contribuant au renforcement des capacités nationales en faveur d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables, souligne la même source.

GUINÉE

Amadou Oury Bah reconduit au poste de Premier ministre

Le président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, a reconduit Amadou Oury Bah, dans ses fonctions de Premier ministre, selon un décret présidentiel diffusé lundi soir par la Télévision publique.

D'après ce décret signé par le président Doumbouya, cette reconduction est intervenue sur avis du Conseil national de la transition (CNT), organe législatif de la période de transition.

M. Bah aura pour mission principale de coordonner l'action gouvernementale et de veiller à la mise en œuvre de la politique du gouvernement, notamment dans le domaine du développement socio-économique du pays.

Dans un second décret, Mamadi Doumbouya a annoncé la composition du nouveau gouvernement, qui compte 27 ministères, ainsi que deux secrétariats: l'un aux affaires générales du gouvernement et l'autre aux affaires religieuses.

Jeudi dernier, Amadou Oury Bah avait remis sa démission et celle de son gouvernement, cinq jours après l'investiture du président Doumbouya pour un mandat de sept ans.

Pour rappel, Mamadi Doumbouya a été élu dès le premier tour de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 avec 86,72% des voix et a été investi le 17 janvier courant.

SOUDAN

L'armée affirme avoir rompu le siège d'une ville du Kordofan

L'armée soudanaise a annoncé lundi avoir brisé le siège de la ville de Dilling dans le sud du Soudan, au Kordofan, imposé depuis plus d'un an et demi par les Forces de soutien rapide (FSR).

Les forces gouvernementales ont "réussi à ouvrir la route de Dilling après avoir mené une opération militaire couronnée de succès", a affirmé l'armée dans un communiqué, assurant avoir infligé "de lourdes pertes" aux FSR.

Dans son communiqué, l'armée explique que son avancée a permis de sécuriser les approches nord et sud de Dilling, ville de l'Etat du Kordofan-Sud sous son contrôle.

Depuis la prise d'El-Fasher, qui était le dernier bastion de l'armée dans la vaste région voisine du Darfour (ouest du pays), les FSR ont recentré leurs opérations sur la région du Kordofan, zone stratégique qui fait la jonction entre les zones tenues par l'armée dans le nord, l'est et le centre, et le Darfour.

Les FSR y ont pris la ville de Heglig, où se trouve le plus grand champ pétrolier du Soudan, et intensifié leur siège de Kadougli qui dure depuis plus d'un an et demi.

Une mission d'évaluation avec l'ONU a déjà confirmé la famine à Kadougli l'année dernière.

La situation à Dilling pourrait bientôt être similaire, mais l'insécurité et le manque d'accès ont empêché toute remontée d'information.

PALESTINE

Ghaza après le cessez-le-feu : une population abandonnée à la faim, au froid et à l'effondrement humanitaire

Malgré l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu censé offrir un répit à une population épuisée par des mois d'agression continue, la réalité quotidienne à Ghaza demeure marquée par une précarité extrême et une souffrance humaine persistante.



Par Abed Meghit

De retour d'une mission conjointe sur le terrain, deux hauts responsables des Nations unies ont dressé un constat alarmant devant la presse internationale à New York, décrivant une situation humanitaire qui reste critique, voire dramatique, pour des centaines de milliers de civils palestiniens.

Ted Chaiban, directeur général adjoint de l'UNICEF, et Carl Skau, directeur général adjoint du Programme alimentaire mondial, ont passé une semaine entière dans l'enclave palestinienne, au plus près des populations déplacées, des camps improvisés et des infrastructures dévastées.

Leur témoignage converge vers une même conclusion : le cessez-le-feu, bien qu'essentiel, n'a pas mis fin à l'effondrement des conditions de vie ni à la détresse de la population civile.

Sur le plan nutritionnel, la situation des enfants demeure l'un des aspects les plus préoccupants.

Selon les données recueillies sur le terrain, près de 100 000 enfants souffrent toujours de malnutrition aiguë, nécessitant des soins spécia-

lisés et un suivi de long terme. Cette réalité s'explique par l'insuffisance de l'aide alimentaire, la destruction des chaînes d'approvisionnement locales et l'extrême pauvreté dans laquelle vivent désormais la majorité des familles.

L'arrivée de l'hiver a aggravé une situation déjà catastrophique.

Dans les camps de fortune, des milliers de familles survivent sous des tentes en tissu ou des abris de fortune incapables de protéger du froid, de la pluie et de l'humidité.

Ted Chaiban a décrit des scènes bouleversantes, évoquant des parents contraints de brûler des morceaux de plastique ou de bois récupérés dans les décombres pour tenter de réchauffer leurs enfants, au péril de leur santé. Les conséquences sont déjà tragiques.

Depuis le début de la saison hivernale, au moins dix enfants sont morts d'hypothermie, selon les chiffres de l'UNICEF.

Ces décès évitables illustrent l'ampleur de la crise et l'insuffisance des moyens déployés pour protéger les plus vulnérables.

Carl Skau a, pour sa part, dénoncé une situation qu'il qualifie d'inacceptable sur le plan moral et humanitaire. Selon lui, un peuple

entier vit aujourd'hui au bord du gouffre, exposé à la faim, au froid et à l'absence totale de perspectives économiques.

Il a insisté sur l'urgence de déployer massivement des abris adaptés et de relancer l'économie locale par une augmentation significative des flux commerciaux et de l'aide financière directe aux familles.

Au-delà de l'aide immédiate, les responsables onusiens soulignent que la reconstruction et la stabilisation de Ghaza nécessitent des mesures structurelles.

L'ouverture simultanée de tous les points de passage, la levée des restrictions sur les mouvements internes et la réouverture des axes routiers majeurs sont indispensables pour permettre l'acheminement efficace de l'aide humanitaire et le retour progressif à une vie normale. Pour l'UNICEF, la deuxième phase du cessez-le-feu ne constitue pas seulement une étape politique, mais une exigence humanitaire vitale.

Sans une mise en œuvre complète et durable, les souffrances endurées par la population civile risquent de s'aggraver davantage, compromettant toute perspective de rétablissement à moyen terme.

Ghaza endeuillée : le bilan humain de l'agression s'alourdit dans une indifférence persistante

La bande de Ghaza continue de payer un tribut humain d'une ampleur tragique, alors que le bilan de l'agression sioniste ne cesse de s'alourdir, même après l'annonce d'un cessez-le-feu.

Selon un nouveau rapport communiqué par les autorités sanitaires palestiniennes, le nombre de martyrs a atteint 71.662 personnes, tandis que 171.428 civils ont été blessés depuis le 7 octobre 2023, en majorité des femmes et des enfants.

Ces chiffres, déjà vertigineux, ne reflètent qu'une partie de la réalité.

De nombreuses victimes demeurent ensevelies sous les décombres, dans des quartiers entièrement rasés par les bombardements.

L'accès limité aux zones détruites, le manque d'équipements lourds et l'insécurité persistante entravent les opérations de recherche et de récupération des corps.

Au cours des dernières vingt-quatre heures, les hôpitaux de Ghaza ont enregistré l'arrivée des corps de deux nouveaux martyrs ainsi que neuf blessés supplémentaires, preuve que la violence contin-

ue de produire ses effets malgré l'arrêt relatif des combats.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 488 Palestiniens ont été tués et plus de 1.350 blessés recensés, tandis que les dépouilles de 714 martyrs ont été extraites des ruines.

Le système de santé, déjà fragilisé avant l'agression, est aujourd'hui au bord de l'effondrement total.

Les hôpitaux fonctionnent avec des moyens extrêmement limités, manquant de médicaments, de carburant, d'équipements médicaux et de personnel spécialisé.

Les médecins et infirmiers, épaulés physiquement et moralement, continuent néanmoins de travailler dans des conditions inhumaines pour sauver des vies.

La majorité des victimes sont des civils, ce qui renforce les accusations de crimes de masse et de violations graves du droit international humanitaire.

Les enfants, les femmes et les personnes âgées figurent parmi les plus touchés, illustrant l'ampleur de la catastrophe humaine qui frappe

Ghaza. Parallèlement à la crise sanitaire, la détresse psychologique atteint des niveaux alarmants.

Des générations entières d'enfants grandissent au milieu des ruines, marquées par les traumatismes, la perte de proches et l'absence de stabilité.

Les structures de soutien psychologique sont quasi inexistantes, faute de moyens et d'accès sécurisé.

Face à cette tragédie, les autorités palestiniennes appellent la communauté internationale à assumer ses responsabilités, à garantir la protection des civils et à traduire les responsables des crimes commis devant les juridictions internationales.

Elles insistent également sur la nécessité d'un cessez-le-feu permanent et d'un accès humanitaire total et sans entraves.

Malgré les appels répétés, la situation sur le terrain demeure critique, et chaque jour qui passe ajoute son lot de victimes, dans un silence international de plus en plus difficile à justifier.

Abed M.

Des colons envahissent les esplanades de la mosquée Al-Aqsa

Des colons sionistes ont envahi dimanche les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville d'El-Qods occupée, sous une protection renforcée de la police de l'occupation, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Citants des sources locales, l'Agence a indiqué que des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa par groupes, menant des rondes provocatrices dans ses esplanades et accomplissant des rituels talmudiques sous la protection des forces d'occupation sioniste.

Le ministère palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses a, de son côté, précisé que les colons sionistes, sous la protection des forces de l'occupation, ont envahi la mosquée Al-Aqsa à 280 reprises au cours de l'année écoulée, y accomplissant quotidiennement des rites talmudiques.

Ces incursions s'inscrivent dans le cadre des tentatives de l'occupation visant à effacer l'identité islamique et historique d'El-Qods occupée et à mettre en œuvre ses plans de partition temporelle et spatiale de la mosquée Al-Aqsa bénie.

Depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée en octobre 2023, l'occupation sioniste a intensifié ses mesures répressives aux portes de la mosquée Al-Aqsa et aux entrées de la Vieille Ville d'El-Qods occupée.

L'occupant sioniste a imposé de sévères restrictions à l'accès des fidèles, en multipliant les barrages et les fouilles arbitraires, dans une tentative de saper la présence palestinienne dans la Ville sainte, dans le cadre d'une politique systématique de judaïsation d'El-Qods et d'atteinte au statut religieux et historique de la mosquée Al-Aqsa.

Des blessés lors d'attaques de colons sionistes contre des Palestiniens à El Khalil

Plusieurs Palestiniens ont été blessés samedi lors d'attaques menées par des colons sionistes contre eux alors qu'ils se trouvaient sur leurs terres, à l'est et au nord-ouest de la ville d'El Khalil, en Cisjordanie occupée, a rapporté dimanche l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon Wafa, des colons sionistes "ont attaqué des citoyens alors qu'ils cultivaient leurs terres et s'occupaient de leur bétail dans la zone de Khallat Al-Natsh, sur le mont Jawhar, à l'est d'El Khalil, provoquant des contusions et des blessures parmi plusieurs d'entre eux, dont certains ont été transférés à l'hôpital".

Les colons ont également attaqué des habitations dans la zone de Wadi Safr et fermé la route principale menant à la localité, entraînant ainsi la circulation des citoyens.

Dans le même contexte, le maire de Beit Oula, au nord-ouest d'El Khalil, Attia Al-Adam, a indiqué que "des colons armés, sous la protection de soldats de l'occupation, ont attaqué des citoyens dans la zone de Wadi Al-Raqati - Marah Abu Assida, à l'ouest de la localité, près du mur de séparation et d'expansion raciste".

Il a ajouté que, lorsque les habitants ont tenté de leur faire face, les soldats de l'occupation ont tiré des gaz toxiques, provoquant des cas d'asphyxie.

Ces violations s'inscrivent dans le cadre d'une campagne d'escalade systématique menée par l'occupation dans les villes et localités de la Cisjordanie depuis plusieurs mois, marquée par des incursions quotidiennes, des arrestations et des perquisitions arbitraires de domiciles, dans un mépris manifeste du droit international et des conventions relatives aux droits de l'homme.

APS

PALESTINE

Ghaza : l'UNICEF intensifie ses efforts pour le retour à l'école de près de la moitié des enfants

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé mardi avoir donné une nouvelle impulsion à son programme d'urgence pour le retour à l'école des enfants de la bande de Ghaza, visant désormais près de la moitié des jeunes du territoire palestinien en âge d'être scolarisés.



"L'Unicef intensifie ses efforts d'apprentissage à Ghaza, dans le cadre de l'un des plus vastes programmes d'urgence jamais déployés au monde."

Notre programme de retour à l'école va bénéficier à 336.000 enfants", a indiqué le porte-parole de l'UNICEF, James Elder, devant des journalistes à Genève.

Selon les estimations du ministère de l'Education palestinien, Ghaza compte plus de 758.000 enfants en âge d'être scolarisés.

"Près de deux ans et demi d'attaques contre les écoles de Ghaza ont mis en péril toute une génération.

Actuellement, 60% des enfants en âge d'être scolarisés n'ont pas accès à un enseignement en présentiel (...) et plus de 90% des écoles ont été en-

dommages" pendant l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, a-t-il ajouté.

Parmi les enfants âgés de 5 à 18 ans, environ la moitié étaient ou sont pris en charge dans les écoles ou via les cours en ligne de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

L'UNICEF affirme avoir réussi à scolariser 135.000 élèves depuis l'entrée en vigueur du cessez-le feu le 10 octobre dernier, a précisé M. Elder. Ces élèves vont être scolarisés dans divers types d'installations comme des tentes ou des bâtiments endommagés, qui ne présentent pas de danger, où les cours sont dispensés par des bénévoles et des enseignants déjà en poste.

Ces centres d'apprentissage "redonnent aux enfants des ins- formations essentielles et leur offrent une routine quotidienne.

Ils permettent aux filles et aux garçons d'accéder aux services de santé, de nutrition et de protection", a ajouté le porte-parole.

Pour venir en aide à ces enfants, l'UNICEF, qui a déjà acheté sur place plus de 4.400 kits de loisirs et 240 cartons scolaires, a besoin "de toute urgence" de 86 millions de dollars pour 2026.

"Ce n'est qu'une étape, et non un substitut à la restauration complète des écoles de Ghaza, afin que chaque enfant puisse reprendre une scolarité normale", a-t-il conclu, espérant que "tous les enfants en âge d'être scolarisés pourront reprendre les cours en présentiel en 2027".

L'UNRWA dénonce l'incendie de son siège déjà démolí à Al-Qods-Est

Le siège de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à Al-Qods-Est, déjà partiellement démolí, a été incendié dimanche, a annoncé l'Agence onusienne.

"Après avoir été pris d'assaut et démolí par les autorités (sionistes), le siège de l'UNRWA à Al-Qods-Est occupée a maintenant été incendié", a réagi, sur les réseaux sociaux, le chef de l'UNRWA, Philippe Lazzarini. L'UNRWA n'a pas donné de détails sur la cause de l'incendie survenu dans ses locaux, que les autorités d'occupation sionistes

ont saisis et commencé à détruire, un an après avoir interdit à l'Agence onusienne d'opérer en Palestine occupée.

Pour l'UNRWA, il n'y a aucune limite au mépris envers les Nations unies et le droit international dans les territoires palestiniens occupés.

L'Agence voit une nouvelle étape dans une série d'attaques visant le cadre juridique international et le statut des réfugiés palestiniens.

L'UNRWA relève, en effet, que cet acte s'inscrit dans une série d'attaques sans précédent contre l'ONU, visant à remettre

en cause le statut des réfugiés palestiniens et à effacer leur histoire dans les territoires occupés.

Permettre cette destruction sans précédent constitue la dernière attaque en date contre l'ONU dans le cadre de la tentative continue visant à démanteler le statut des réfugiés palestiniens dans les territoires palestiniens occupés et à effacer leur histoire", a affirmé M. Lazarini.

Il rappelle que cette question ne peut être réglée que par "une véritable solution politique, et non par des actes criminels".

IRAK Le Parlement reporte la séance de désignation du président de la République

Le Parlement irakien a ajourné mardi l'élection du président de la République à la demande des deux principaux partis siégeant dans l'hémicycle, qui ont souhaité un délai pour s'entendre sur le nom d'un candidat, a annoncé l'agence de presse officielle INA.

Conformément au système de partage du pouvoir en vigueur en Irak, le poste de Premier ministre revient à un chiite, la présidence du Parlement à un sunnite, et la présidence de la République, un poste largement honorifique, est attribuée à un Kurde.

Selon INA, le président du Parlement, Haibat al-Halbousi, a reçu des demandes des deux principaux partis kurdes d'Irak, le Parti démocratique du Kurdistan

(PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), visant à repousser le vote afin de leur "accorder plus de temps" pour désigner un candidat.

Plutôt dans la matinée, la séance du Conseil des représentants irakiens consacrée pour l'élection du président de la République s'était ouverte officiellement avant qu'elle ne soit reportée sin die.

Le Parlement irakien avait annoncé, vendredi dernier, une liste définitive de 19 candidats à la magistrature suprême, conduite notamment par le président sortant Abdel Latif Rachid et le ministre des Affaires étrangères, Fouad Hussein.

Les forces sionistes poursuivent leur agression à El-Qods occupée

Les forces d'occupation sionistes ont poursuivi, mardi, pour le deuxième jour consécutif, leur incursion dans le camp de réfugiés de Qalandiya, au nord d'El-Qods occupée, notifiant des ordres de démolition de commerces situés dans ses environs.

Citant des sources locales, l'agence de presse palestinienne, Wafa, a rapporté que les forces d'occupation ont investi la rue dite de "l'aéroport", aux abords du camp de Qalandiya, où elles ont notifié plusieurs commerçants d'ordres de démolition et exigé l'évacuation immédiate de leurs locaux.

La province d'El-Qods a confirmé que les opérations de démolition concernent une parcelle de terrain adjacente à l'Institut de formation de Qalandiya, relevant de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).

Cette agression s'inscrit dans une politique systématique visant à renforcer le contrôle colonial sur les environs d'El-Qods, selon les autorités locales. L'occupation a entamé, lundi, une vaste opération militaire au nord d'El-Qods occupée, incluant l'incursion dans la localité de Kafr Aqab et aux abords du camp de Qalandiya, sous prétexte de renforcer le contrôle le long du mur de séparation et d'étendre l'expansion coloniale, procédant à la démolition d'installations palestiniennes.

La province d'El-Qods a également fait état de l'incursion des forces d'occupation dans plusieurs immeubles résidentiels de la région, dont certains ont été évacués de force, parallèlement à un déploiement intensif de soldats et de snipers sur les balcons et les toits d'immeubles élevés. Des grenades lacrymogènes et assourdissantes, ainsi que des balles réelles ont été utilisées.

Les villes, localités et camps de réfugiés de la Cisjordanie et d'El-Qods occupées connaissent quotidiennement des campagnes de raids et d'incursions menées par les forces de l'occupation et des colons sionistes, accompagnées d'affrontements, d'arrestations et de tirs à balles réelles ou de grenades lacrymogènes contre les citoyens palestiniens.

L'UNRWA dénonce l'interdiction par l'entité sioniste aux journalistes internationaux d'accéder à Ghaza

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a de nouveau dénoncé dimanche l'interdiction persistante par l'entité sioniste aux journalistes internationaux d'entrer dans la bande de Ghaza, soulignant que cette mesure "alimente les campagnes de désinformation".

"Les journalistes palestiniens ont été nos yeux et nos oreilles pour couvrir les atrocités de la guerre (génocidaire sioniste) à Ghaza et pour donner un visage humain à ses conséquences", a écrit M. Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux.

"Ils ont travaillé avec héroïsme, contre toute attente. Aux côtés des travailleurs humanitaires, ils ont payé un lourd tribut, parfois le prix ultime", a-t-il poursuivi. Et de rappeler que "plus de 230 d'entre eux ont été tués", ajoutant dans ce contexte, que "Ghaza est l'endroit le plus dangereux au monde pour être journaliste, tout comme il est le plus dangereux pour être travailleur humanitaire".

"Depuis le début de la guerre, les journalistes internationaux sont interdits d'entrer à Ghaza de manière indépendante, une atteinte grave à un principe fondamental de la liberté de la presse", a déploré le patron de l'UNRWA.

Selon M. Lazzarini, cette interdiction "alimente les campagnes de désinformation et les récits polarisés. Elle vise à remettre en cause les données de première main et les témoignages directs, y compris ceux des organisations humanitaires internationales, et contribue à la déshumanisation des Palestiniens". "L'interdiction fait aux journalistes internationaux dure depuis trop longtemps. Sa levée est aujourd'hui plus que nécessaire", a-t-il conclu dans son message.



APS

ORAN

Le théâtre universitaire ravive la mémoire et affirme sa vocation culturelle et citoyenne

À Oran, le théâtre universitaire s'impose comme un espace vivant de création, de réflexion et de transmission de la mémoire collective, à travers une programmation artistique riche et engagée portée par l'Institut des arts.

Par Abed Meghit

La troupe « Le Nouveau Théâtre » a marqué les esprits en présentant une œuvre forte, écrite et mise en scène par l'étudiant universitaire Yahia Benhammou, qui revisite l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire contemporaine de la ville.

La pièce met en lumière le crime odieux perpétré par l'organisation terroriste de l'Armée secrète française sur la place Tahtaha, dans le quartier de la Ville Nouvelle, le 28 février 1962.

À travers une approche artistique sobre et percutante, l'œuvre retrace l'explosion de deux voitures piégées ayant causé la mort de dizaines d'Algériens et fait des centaines de blessés, rappelant la violence aveugle qui a marqué les derniers mois de la colonisation.

Le choix de ce thème témoigne de la maturité artistique et de l'engagement citoyen des jeunes créateurs, soucieux de préserver la mémoire nationale et de transmettre les valeurs de résistance et



de dignité. La programmation a également été enrichie par une autre représentation théâtrale intitulée « L'art et la pourriture », mise en scène par Ahmed Aouni.

Cette œuvre, aux accents critiques et symboliques, interroge le rapport entre création artistique et dérives sociétales, offrant au public une lecture contemporaine et audacieuse des enjeux culturels

actuels. En parallèle, une exposition consacrée aux décors de spectacles produits par la troupe « Le Nouveau Théâtre » a permis de mettre en valeur le travail scénographique des étudiants, ainsi que les distinctions obtenues lors de diverses manifestations culturelles nationales.

Cette troisième édition des activités théâtrales universitaires s'inscrit dans

une dynamique de formation et de professionnalisation des étudiants.

Plusieurs ateliers ont été programmés dans les différents métiers du théâtre, allant de l'écriture dramatique à la mise en scène, en passant par le jeu d'acteur, la scénographie et la régie technique.

Ces formations visent à renforcer les compétences artistiques des étudiants et à encourager l'émergence de talents capables de contribuer au rayonnement culturel de la ville et du pays.

Les représentations théâtrales, organisées au niveau des résidences universitaires, des établissements d'enseignement supérieur et des structures culturelles d'Oran, traduisent la volonté de rapprocher l'art du public et de faire du théâtre un vecteur de dialogue, de sensibilisation et de cohésion sociale.

À travers ces initiatives, le théâtre universitaire d'Oran affirme pleinement sa vocation culturelle et citoyenne, en conjuguant création artistique, devoir de mémoire et formation des générations futures.

ÉDITION

L'Algérie remporte trois sièges au bureau de l'UEA pour la session 2026-2028

L'Algérie, représentée par le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL), a remporté trois (3) sièges au bureau de l'Union des éditeurs arabes (UEA) pour la session 2026-2028, indique mardi un communiqué du SNEL. A l'occasion de la participation du SNEL, en qualité de membre de l'UEA, aux travaux de l'Assemblée générale

ordinaire de l'Union, tenue lundi dernier en marge des activités de la 57^e édition de la Foire internationale du livre de Caïre (Egypte), l'Algérie, représentée par le SNEL, a remporté trois sièges au bureau de l'UEA pour la 11^e session (2026-2028)*, précise la même source. Le SNEL s'est félicité de cette élection témoi-

gnant de la "grande confiance" obtenue par l'éditeur algérien de la part des éditeurs arabes. L'AGO de l'UEA a, en outre, examiné les rapports financier et moral du conseil pour la dixième session et procédé à l'élection du nouveau bureau de l'Union, conclut le communiqué.

APS

PUBLICITÉ



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des télécommunications d'Oran
AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 02/AT/DOT31 /SDFS/DAL/2026

La Direction Opérationnelle des télécommunications d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimales pour :

« TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TROIS CTs (CT HADDADINE, CT IBN ROCHD, CT TLELAT) »
Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux personnes physiques ou morales qualifiées dans le domaine du bâtiment, ayant les capacités techniques et financières pour la réalisation du projet et titulaires du certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie 2 et plus, activité principale en bâtiment exigé en cours de validité.

Avoir réalisé au moins deux (02) projets de même envergure et de même nature durant les 07 dernières années (période allant de 2019 à 2025), justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par des organismes publics.

Il est important de souligner que les attestations de bonne exécution portant sur toute forme d'entretien ou entretien et maintenance bâtiment ne seront pas prises en considération ni pour les conditions d'éligibilité ni dans la notation des références professionnelles pour l'évaluation du dossier technique.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à consulter et retirer le cahier des charges auprès du service **Achats** à la Direction Opérationnelle des télécommunications d'Oran à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran
Adresse : 06 Rue CHAILA Ali El Makkari Oran

Contre paiement d'une somme de cinq mille dinars (5000 DA). Compte bancaire (RIB)

N° 001 00951 0300 000 552/20

NB : Le groupement d'entreprises momentané n'est pas autorisé

Les offres doivent être composées :

1. D'un dossier administratif comprenant l'original des documents administratifs insérés dans une enveloppe fermée avec la mention « **Dossier Administratif** »
2. D'une offre technique comprenant l'original des documents techniques insérés dans une enveloppe fermée avec la mention « **Offre Technique** »
3. D'une offre financière comprenant l'original des documents financiers insérés dans une enveloppe fermée avec la mention « **Offre Financière** »

NB/Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS ORAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°02/AT/DOT31/SDFS/DAL/2026

« TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TROIS CTs (CT HADDADINE, CT IBN ROCHD, CT TLELAT) »

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur la presse nationale et le site web : www.safatqic.dz et la date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qu'aura lieu, en séance publique, le jour de la date limite des offres à **14h00** au siège de la direction opérationnelle des télécommunications Oran.

Les candidats resteront engagés par leurs offres durant 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE KHENCHELA
Code Fiscal 424024000040253

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux Dispositions de l'Article **65** de Décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El-hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, Portant Réglementation des Marchés Publics et délégation de service public...

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Khencela annonce à l'ensemble des Soumissionnaires ayant Participé à L'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 93/2025 dans les Quotidiens Nationaux: **الصدى نيوز** en date du : 30/12/2025 et DK NEWS en date du : 30/12/2025 ; Concernant Réalisation et équipement d'une demi-pension type 200 R au collège MESSAID OUTHMANE commune de M'SARA ; Qu'à l'issue de l'évaluation des Offres, les Marchés à Attribués Provisoirement Comme Suit

Lots	Code fiscal de l'entreprise	Entreprises	Montant en TTC (En DA)	Délai d'exécution	Observations
Projet : Réalisation d'une demi-pension type 200 R au collège MESSAID OUTHMANE commune de M'SARA .	19340010279515600000	SAIDI ALLA EDDINE	21.502.776.40	04 Mois	Qualifiée Techniquement Et Moins disante

soumissionnaire Qui Conteste ce Choix Peut Introduire un Recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la wilaya dans un Délai de Dix (10) jours à Compter de la première publication du Présent avis dans les quotidiens nationaux et le Bomp. Tout soumissionnaire peut prendre connaissance des résultats de l'évaluation de l'offre, au plus tard Trois (03) Jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du présent avis.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Elsbeth
Saison 2

Elsbeth visite un centre funéraire réputé et établi de longue date appartenant à Arthur Greene Jr, lorsque le neveu complotiste de ce dernier disparaît. Plus tard, Elsbeth continue de s'adapter au nouveau rôle de Kaya et travaille sur l'affaire avec une nouvelle recrue assez bavarde, l'officier Chandler.

france 2 21:10

Comme une ombre



Dans les ruelles pavées et les quartiers animés de Lyon, une ombre rôde. Depuis plusieurs semaines, la ville est en proie à une série de meurtres aussi méthodiques qu'inexplicables. Les victimes, en apparence sans lien, partagent pourtant un lourd secret : toutes ont un jour échappé à la justice, malgré des soupçons de crimes graves. Alors que la presse s'empare de l'affaire et que les théories se multiplient, un nom commence à circuler dans les conversations et sur les réseaux sociaux – "le Justicier". Pour certains, il incarne une vengeance nécessaire ; pour d'autres, un danger bien plus terrifiant qu'un simple criminel.

france 3 21:10

Des racines et des ailes



Des plateaux jurassiens au Pays de Montbéliard, la région Franche-Comté cultive ses traditions séculaires. À Besançon, Nicolas Prêtre perpétue l'art horloger familial en restaurant des mécanismes monumentaux. Dans le Haut-Jura, Aurélie Gros transmet aux jeunes générations la taille des pierres précieuses, pendant que des naturalistes veillent consciencieusement sur les lynx. À Salins-les-Bains, site UNESCO, le chef Fabrice Piguet ravive la production de fleur de sel. Sur la Ligne des Hirondelles, un autorail restauré des années soixante serpente entre viaducs et tunnels.

CANAL+ 21:00

Football : Ligue des champions Saison 2025 - Multiplex



Ligue des champions Saison 2025 Multiplex
Ligue des champions. 8e journée. Multiplex

M6 21:10

Le dernier duel



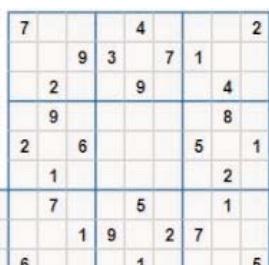
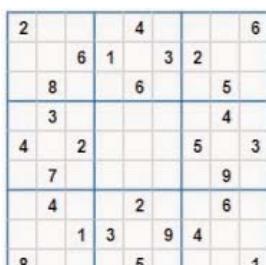
Plongez au cœur de la France médiévale, en pleine période de troubles et de rivalités, où l'honneur se défend à la pointe de l'épée et où la parole d'une femme pèse bien peu face à celle des hommes. Nous sommes en 1386, sous le règne du jeune Charles VI (Alex Lauther), un roi fragile dont la cour, aussi fastueuse que corrompue, devient le théâtre d'un affrontement qui marquera l'Histoire. Au centre de cette intrigue, deux hommes liés par une loyauté passée, mais déchirés par une trahison qui les oppose désormais dans un duel à mort : le dernier jamais autorisé par la justice royale française.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2910

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - Transfert d'images
- 2 - Science utile à la basse-cour
- 3 - Surrealiste espagnol - Cité bien placée pour les lentilles - Cours turinois
- 4 - Démunis de quenottes - Amour de Tritan
- 5 - Pronom très personnel - Atomes qui ne sont pas neutres - Diffusa
- 6 - Conventions - Sorte de ferment
- 7 - Rendit très pointu - Faire disparaître la prospérité
- 8 - Bien propre - S'élèvera seul au-dessus du sol
- 9 - Couvrirai de poudre
- 10 - Pulvériser - Céréale

Verticalement:

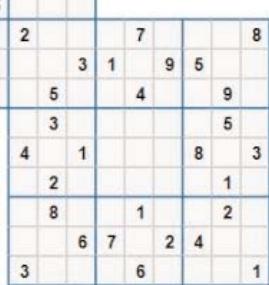
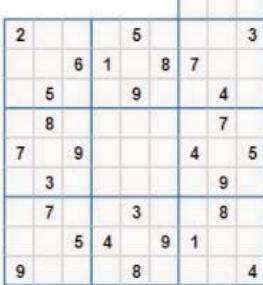
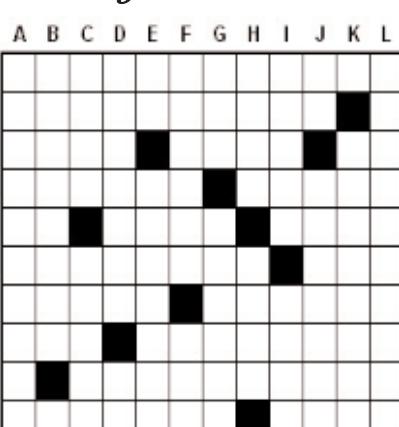
- A - Jaquelin
- B - Truisme
- C - Matériau pour ourvières - Sucoter
- D - Débardeur - Possessif
- E - Feuilleté - Réglées par une sorte de gamme
- F - Chaland - Temps de règne
- G - Extirpe - Passer les plats
- H - Equipé - Existe
- I - Égalise - Élément d'un tout
- J - Donc à compter - Dégagera
- K - Prendrai à la source
- L - Herserais soigneusement

"L'homme est un animal social."

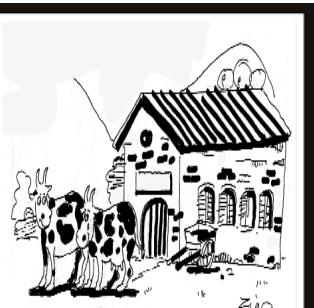


Aristote

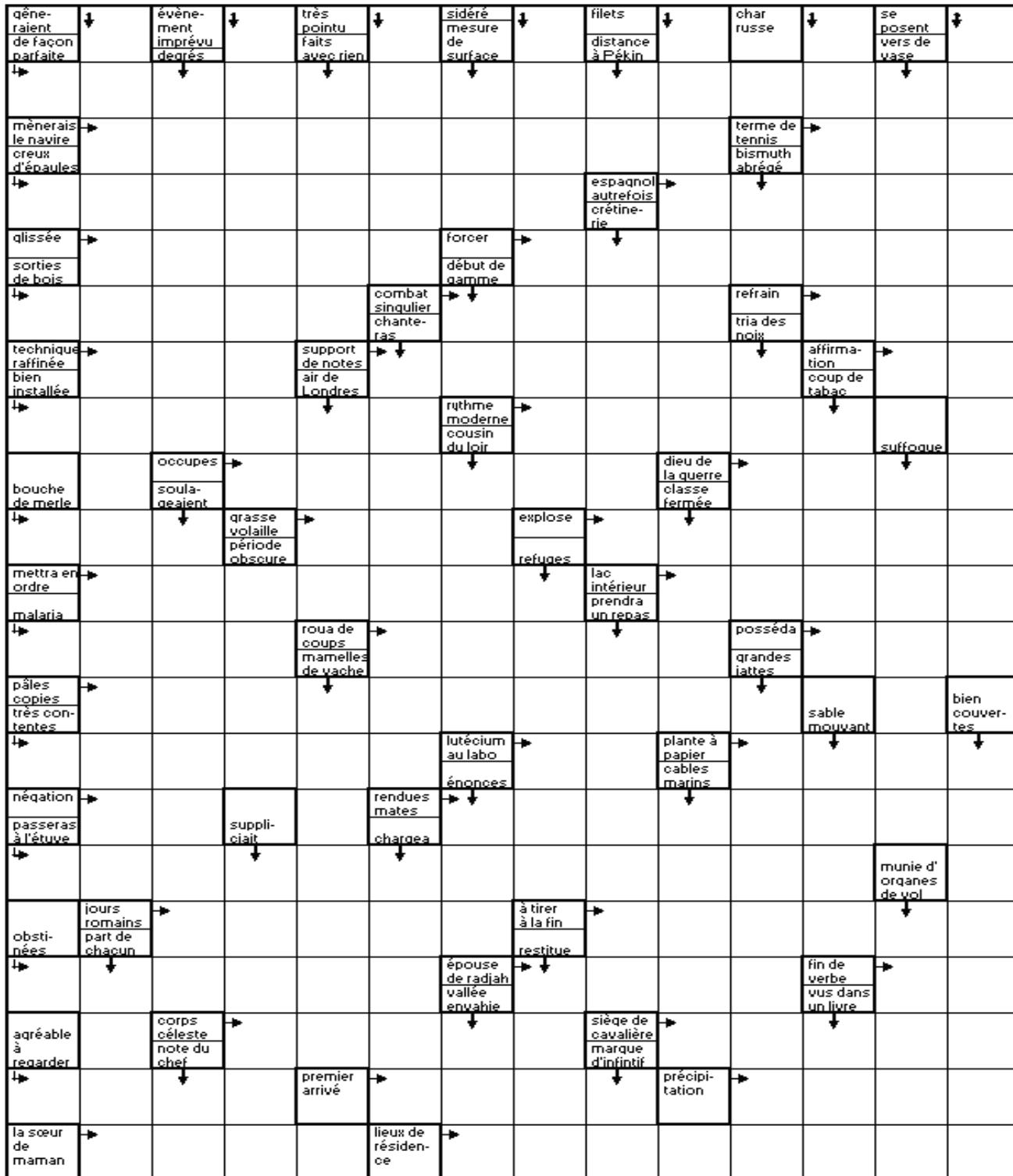
Mots croisés N°2910



Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1610

*Solution*

Sudoku n°2910

2 1 9 6 4 8 7 3 6	7 5 8 1 4 6 9 3 2	4 6 9 3 2 7 1 5 6	1 2 3 5 9 8 6 4 7	3 9 5 2 7 1 4 8 6	2 4 6 8 3 9 5 7 1	8 1 7 4 6 5 3 2 9	5 8 7 9 1 4 3 2 6	6 9 2 3 7 5 4 1 8	1 3 4 2 8 6 7 9 5	2 9 7 6 5 4 8 1 3	4 5 7 2 6 9 3 7 5 1	1 4 8 3 1 2 5 7 6	3 4 6 1 2 8 7 5 9	6 2 1 8 4 3 1 2 5	5 8 2 9 4 6 3 7 1	7 3 8 6 9 1 2 5 4	4 9 1 2 5 7 8 6 3	6 2 5 4 3 8 7 1 9	5 8 4 9 1 3 6 2 7	9 1 6 7 8 2 4 3 5	3 7 2 5 6 4 9 8 1
1 5 8 3 9 7 2 4 6	8 9 3 1 5 7 8 4 6	3 9 2 5 6 7 8 5 4	5 6 7 4 3 8 9 2 1	4 3 1 2 7 5 6 9 8	6 7 4 5 3 1 9 8 2	8 2 5 4 6 9 1 3 7	9 1 3 7 8 2 6 4 5	2 3 6 8 5 7 4 9 1	7 4 9 1 6 3 8 5 2	5 1 8 7 3 4 2 9 6	4 6 2 9 5 3 7 8 1	3 5 7 6 4 1 9 2 8	6 8 9 2 7 5 3 4 1	1 2 4 3 6 8 5 7 9	5 3 2 8 7 6 9 4 5	7 6 5 4 3 2 8 1 9	4 8 3 5 7 6 2 9 1	2 7 9 6 1 4 3 8 5	3 1 5 8 4 6 7 2 9	6 4 7 3 9 2 5 8 1	
4 3 1 2 7 5 6 9 8	6 7 4 5 3 1 9 8 2	8 2 5 4 6 9 1 3 7	9 1 3 7 8 2 6 4 5	2 3 6 8 5 7 4 9 1	7 4 9 1 6 3 8 5 2	5 1 8 7 3 4 2 9 6	4 6 2 9 5 3 7 8 1	2 3 6 8 5 7 4 9 1	7 4 9 1 6 3 8 5 2	5 1 8 7 3 4 2 9 6	4 6 2 9 5 3 7 8 1	3 5 7 6 4 1 9 2 8	6 8 9 2 7 5 3 4 1	1 2 4 3 6 8 5 7 9	5 3 2 8 7 6 9 4 5	7 6 5 4 3 2 8 1 9	4 8 3 5 7 6 2 9 1	2 7 9 6 1 4 3 8 5	3 1 5 8 4 6 7 2 9	6 4 7 3 9 2 5 8 1	
5 6 7 4 3 8 9 2 1	6 7 4 5 3 1 9 8 2	8 2 5 4 6 9 1 3 7	9 1 3 7 8 2 6 4 5	2 3 6 8 5 7 4 9 1	7 4 9 1 6 3 8 5 2	5 1 8 7 3 4 2 9 6	4 6 2 9 5 3 7 8 1	2 3 6 8 5 7 4 9 1	7 4 9 1 6 3 8 5 2	5 1 8 7 3 4 2 9 6	4 6 2 9 5 3 7 8 1	3 5 7 6 4 1 9 2 8	6 8 9 2 7 5 3 4 1	1 2 4 3 6 8 5 7 9	5 3 2 8 7 6 9 4 5	7 6 5 4 3 2 8 1 9	4 8 3 5 7 6 2 9 1	2 7 9 6 1 4 3 8 5	3 1 5 8 4 6 7 2 9	6 4 7 3 9 2 5 8 1	

Mots Croisés n°2910

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1 D E C A L C O M A N I E	2 A V I C U L T U R E M	3 M I R O I E N A P O	4 E D E N T E I S E U T	5 J E I O N S E M I T	6 E N T E N T E S A S E	7 A C E R A R U I N E R	8 N E T L E V I T E R A	9 N E M E R I S E R A I	10 E C R A S E R M A I S		

Grille géante n°1610

E	P	A	A	R	T	A					
I	M	P	C	A	B	L	E	M	E	N	T
B	A	R	R	E	A	I	S	L	E	T	
S	A	L	I	E	R	E	S	I	E	R	
A	R	I	E	P	E	O	B	L	I	G	R
O	R	E	E	S	D	U	E	L	A	I	R
R	A	T	S	E	P	O	R	T	E	E	S
A	S	S	I	S	E	D	I	S	C	O	S
S	S	E	M	P	L	I	S	C	O	R	E
B	E	C	O	I	E	E	C	L	A	T	E
R	A	N	G	E	R	A	R	A	G	L	O
A	P	A	R	O	S	S	A	G	O	A	T
P	A	L	R	O	S	S	A	G	O	A	T
A	I	M	T	A	T	I	O	N	S	F	
I	N	E	T	T	D	E	P	O	L	E	
N	E	R	I	L	I	S	E	R	A	S	
T	E	R	I	L	I	S	E	R	A	S	
E	T	U	E	S	R	A	N	I	D	E	
T	E	U	E	S	R	A	N	I	D	E	
E	C	R	A	S	E	R	M	A	I	S	
T	A	T	A	N	E	R	R	E	S	E	
A	T	A	N	E	R	R	E	R	E	S	
T	A	T	A	N	E	R	R	E	E	S	
A	T	A	N	E	R	R	E	E	E	S	
T	A	T	A	N	E	R	R	E	E	E	

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DU KARATÉ-DO ET JUDO INTER-SERVICES DE POLICE **Début de la compétition à Ouargla**

Le championnat régional du Karaté-Do et Judo inter-services de police, pour cette saison 2025/2026, zone Sud-est, a été lancé, mardi, à la salle omnisports Abdelkrim Bouzegue, au pôle sportif de Ouargla, à l'initiative de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Cette compétition regroupe, deux jours durant, 58 athlètes, des deux sexes, représentant huit directions de sûreté de wilayas du Sud-est du pays. Laghouat, Ghardaïa, El-Menia, Illizi, Touggourt, El-Méghaïer, Biskra, Touggourt et Ouargla, ont indiqué les organisateurs.

Initié en coordination avec le service régional de la santé, de l'action sociale et des activités sportives, cette compétition enregistre également la participation d'une équipe, forte de 13 athlètes, du commandement régional de la Gendarmerie Nationale.

Dans son allocution d'ouverture de cette compétition, l'inspecteur régional par intérim de la police de la zone Sud-est, le contrôleur, Kamel Benamirouche, a souligné que "ce championnat s'inscrit au titre du programme sportif établi par la DGSN pour la saison 2025/2026, ajoutant que cette rencontre tend au perfectionnement des capacités professionnelles de l'élément de la sûreté nationale pour mener à bien sa mission".

Pour sa part, le chef de la sûreté de la wilaya de Ouargla, le contrôleur de Police, Djilali Tahouri, a affirmé que cette compétition constitue, outre une activité sportive, un facteur de formation de la personnalité de l'élément de sûreté.

Et d'ajouter : les sports consistent notamment en la discipline, la patience et l'action commune, valeurs indispensables pour mener à bien sa mission pour la protection du citoyen et ses biens.

SIDI BEL-ABBES **Course régionale cyclisme toutes catégories vendredi prochain**

Une course régionale de cyclisme toutes catégories aura lieu, vendredi prochain dans la commune de Hassi Dahou, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Cette compétition de la petite reine, organisée par la Fédération algérienne de la discipline avec le concours de la ligue de cyclisme de la wilaya de Sidi Bel-Abbes et la direction de la Jeunesse et des Sports locale, verra la participation de plus de 120 coureurs cyclistes toutes catégories, issus de sept ligues de wilayas de l'Ouest du pays.

Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé entre les communes de Hassi Daho et Tilmouni.

Les écoles devront parcourir une distance de 4 km, les benjamins 14 km, les minimes 30 km, les cadets 60 km et les juniors et seniors 90 km.

Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.

TENNIS DE TABLE - CHAMPIONNAT DU MONDE PAR ÉQUIPES 2026 (SENIORS) **Les sélections algériennes connaissent leurs adversaires**

Les sélections algériennes de tennis de table (messieurs et dames) connaissent désormais leurs adversaires au championnat du monde par équipes, prévus du 28 avril au 10 mai à Londres (Angleterre), à l'issue du tirage au sort effectué lundi soir dans la capitale britannique.

La sélection masculine a été placée dans le groupe G, aux côtés du Portugal, de la Nouvelle Calédonie et de la Grèce.

La sélection féminine a été, pour sa part, versée dans le groupe 3 en compagnie de l'Egypte, de l'Afrique du Sud et de la Syrie.

L'Algérie avait assuré sa qualification au Mondial londonien à l'issue du championnat d'Afrique seniors (filles et garçons), organisé du 12 au 19 octobre dernier à Radès (Tunisie).

Le championnat du monde se tiendra du 28 avril au 10 mai 2026, en marge du centenaire de la Fédération internationale de tennis de table.

APS

HANDBALL - CAN 2026 (TOUR PRINCIPAL - GR.1) **L'Algérie bat l'Angola 27-22 et passe en demi-finales**

La sélection algérienne masculine de handball a comploté son billet pour les demi-finales, en battant son homologue angolaise sur le score de 27 à 22 (mi-temps : 14-10), en match comptant pour la deuxième et dernière journée du Groupe 1 du Tour principal de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), groupe 1, disputée mardi à Kigali.



Le Sept national était dans l'obligation de réaliser une victoire avec au moins trois buts d'écart pour espérer une qualification en demi-finales, chose faite grâce à la très grande performance de l'arrière droit Amine Abdi, élue meilleur

joueur du match. Dans l'autre match du groupe 1, la sélection égyptienne affrontera le Nigeria, à partir de 15h30.

Le groupe 2 du tour principal est composé des sélections de Tunisie, de la Guinée du Cap-Vert et du Maroc.

A l'issue de cette phase, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales, prévues le jeudi 29 janvier, tandis que le match de classement (3e place) et la finale se joueront le samedi 31 janvier.

L'Egypte domine le Nigéria 48-22

La sélection égyptienne de handball (messieurs) a largement battu son homologue nigériane sur le score de 48 à 22 (mi-temps : 15-5), lors du match disputé ce mardi à Kigali, pour le compte de la deuxième et dernière journée du groupe A du tour principal de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations 2026.

Plus tôt dans la journée, la sélection algérienne s'est imposée face à l'Angola sur le score de 27 à 22 (mi-temps : 14-10), décrochant ainsi son billet pour les demi-finales de la compétition ainsi que son sésame pour le Mondial 2027 en Allemagne.

La qualification de l'Algérie a été acquise grâce à sa deuxième place au classement, obtenue à la faveur de la différence de buts (+3), devant le Nigeria (-1) et l'Angola (-2).

En demi-finale, prévue jeudi prochain, le sept algérien affrontera le premier du groupe B, qui sera soit le Cap-Vert, soit la Tunisie, deux équipes

appelées à s'affronter ce mardi soir à 18h00.

Tour principal (groupe 1- 2e journée):

Mardi 27 janvier 2026

Algérie- Angola 27-22

Egypte- Nigeria 48-22

Classement: Pts J.1.

Egypte	6	2	2.
Algérie	2	2 (+3)	3.
Angola	2	2 (-1)	4.
Nigeria	2	2 (-2)	Déjà joués

Dimanche 25 janvier :

Nigeria - Angola 24-27

Egypte - Algérie 42-28.

NDLR: les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales prévues jeudi.

NATATION

Début du Championnat national hivernal en petit bassin pour les jeunes

Les épreuves du championnat national hivernal de natation en petit bassin de 25 mètres, pour les catégories minimes, cadets et juniors, filles et garçons, ont débuté mardi au Centre nautique du Complexe olympique Miloud-Hadefi à Oran.

Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des jeux aquatiques et la direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran, rassemble 772 jeunes nageurs, dont 283 filles, représentant 104 clubs et 26 ligues de wilayas à travers le pays.

Le championnat comporte 40 épreuves, réparties sur dix séances, matin et soir, tout au long de la compétition.

Selon le président de la Fédé-



ration algérienne des sports aquatiques, Nasreddine Zahafi, l'objectif principal pour les participants est d'atteindre les minima de qualification pour le prochain Championnat d'Afrique, prévu en mai à Accra au Ghana, ainsi que pour les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ), qui se tiendront du 31 octobre au 13 novembre 2026 au Sénégal.

La première journée de la compétition prévoit les épreuves finales dans les spécialités suivantes : 200 mètres nage libre, 100 mètres brasse, 50 mètres papillon et 200 mètres dos, pour les filles et les garçons.

JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES 2028 L'ACNOA mobilise 2 millions de dollars pour soutenir les athlètes africains

L'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) a mis en lumière son Programme de soutien aux athlètes, une initiative majeure destinée à accompagner les meilleurs athlètes africains dans leur préparation et leur qualification pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

Dans son bulletin, l'instance olympique africaine a expliqué que l'objectif principal de ce programme est de fournir un soutien financier, technique et logistique aux athlètes africains de haut niveau, afin de leur permettre de se concentrer pleinement sur leur préparation et d'atteindre leur meilleur niveau lors de la prochaine olympiade.

Le budget alloué à ce programme est fixé à 2 millions de dollars, et son lancement est prévu pour mars 2026.

Le président de l'ACNOA, l'Algérien Mustapha Berraf a indiqué que ce programme représente une opportunité stratégique pour le sport africain.

"Nous sommes convaincus que ce programme contribuera à renforcer la présence de l'Afrique sur la scène olympique mondiale et à inspirer la prochaine génération d'athlètes africains", a-t-il déclaré, appelant les Etats africains à apporter un soutien accru à leurs athlètes, en mettant à leur disposition les moyens nécessaires pour



assurer une préparation adéquate et une participation exemplaire aux Jeux de Los Angeles 2028.

Mustapha Berraf a, par ailleurs, salué l'apport de la Solidarité Olympique, qui met déjà à disposition des bourses olympiques pour les athlètes africains, soulignant que l'ACNOA dispose également de ses propres bourses à travers ce programme.

Selon le président de l'ACNOA, une communion des efforts entre l'ACNOA, les Etats africains et les institutions sportives offrira davantage d'opportunités de succès au continent.

Le programme est ouvert à tous les Comités Nationaux Olympiques (CNO) disposant d'athlètes éligibles.

Il prévoit un accompagnement global comprenant l'accès à des infrastructures d'entraînement adaptées, l'encadrement par des entraîneurs spécialisés, un suivi médical et scientifique régulier, une assurance contre les accidents et les maladies, la prise en charge des frais de pension et d'hébergement, l'octroi d'ar-

gent de poche, ainsi qu'un soutien partiel pour les déplacements liés aux compétitions qualificatives olympiques.

Sept sports individuels prioritaires ont été retenus en raison des performances passées des athlètes africains lors des grandes compétitions internationales et des Jeux olympiques.

Il s'agit de l'athlétisme, de la boxe, du judo, de la natation, du taekwondo, de l'haltérophilie et de la lutte.

D'autres disciplines olympiques inscrites au programme de Los Angeles 2028 pourront toutefois être prises en compte, à condition que les athlètes répondent aux critères fixés par l'ACNOA.

Parmi ces critères figurent notamment le fait d'avoir été médaillé aux Jeux olympiques de Paris 2024, d'être classé parmi les dix meilleurs mondiaux dans l'un des sports prioritaires, ou encore de figurer dans le Top 10 mondial d'une discipline olympique au 31 décembre 2025.

L'impact du programme de bourses de

l'ACNOA a déjà été significatif lors des Jeux olympiques de Paris 2024.

Sur les 49 athlètes africains ayant bénéficié du soutien de l'ACNOA, 33 se sont qualifiés, soit un taux de qualification de 67%.

Huit athlètes ont remporté un total de 10 médailles, notamment en athlétisme, natation, pentathlon et taekwondo.

En athlétisme, l'Afrique a décroché deux médailles d'or et trois d'argent, confirmant sa position de référence dans cette discipline.

A l'issue de ces performances, Mustapha Berraf soulignait que "ces résultats illustrent le potentiel immense de l'Afrique lorsqu'elle est soutenue par des initiatives structurées et ambitieuses".

Pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028, l'ACNOA entend offrir aux athlètes africains des conditions de préparation similaires, avec l'ambition de réaliser des performances encore plus marquantes et de renforcer durablement la présence du continent sur la scène olympique mondiale.

OLYMPIISME

Le Qatari Joaan Bin Hamad Al Thani élu président du Conseil olympique asiatique

Le président du Comité olympique du Qatar, Joaan Bin Hamad Al Thani, a été élu président du Conseil olympique asiatique (OCA), lors du 46e Congrès de l'instance olympique continentale, tenu lundi à Tachkent, en Ouzbékistan.

Le cours du congrès rehaussé par la présence de l'Algérien Mustapha Berraf, président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et membre du Comité international olympique (CIO), le Qatari Joaan Bin Hamad Al Thani a été élu pour assurer la fin du mandat de l'Indien Raja Randhir Singh (79 ans), qui s'est retiré pour des raisons de santé. Joaan Bin Hamad Al Thani, seul en lice pour ce poste, sera



ainsi à la tête de l'OCA durant deux ans, en plus de vice-président de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNOA).

EURO DE HAND Le Danemark bat l'Allemagne et se qualifie



Le Danemark s'est qualifié pour les demi-finales de l'Euro de handball lundi en battant à domicile l'Allemagne (31-26), qui retrouvera l'équipe de France mercredi lors de la dernière journée du tour principal, pour une "finale" du groupe I.

Bayés par les Espagnols plus tôt dans la journée (36-32), les Bleus peuvent encore croire en leurs chances de qualification.

Une victoire face aux Allemands suffirait à obtenir le deuxième ticket pour le dernier carré.

Lundi soir, dans une Boxen de Herning pleine à craquer, les Danois se sont définitivement détachés aux alentours de la 40e minute, dans un match qui a mis longtemps en valeur les gardiens des deux nations: Emil Nielsen (14/40) d'un côté, David Späth de l'autre (9/34).

Meilleur joueur des champions olympiques en titre, grands favoris à la victoire finale, Mathias Gidsel (8/12) a terminé meilleur marqueur de la rencontre aux côtés de son coéquipier Simon Pytlick (8/14).

Tour principal - groupe I: le point

Point sur le groupe I du tour principal de l'Euro 2026 hommes de handball après les matches disputés lundi:

Lundi 26 janvier

Allemagne - Danemark 26 - 31
Espagne - France 36 - 32
Portugal - Norvège 35 - 35

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Danemark	6	4	3	0	1	128	117	11
2. Allemagne	6	4	3	0	1	122	121	1
3. France	4	4	2	0	2	145	140	5
4. Norvège	3	4	1	1	2	132	137	-5
5. Portugal	3	4	1	1	2	134	142	-8
6. Espagne	2	4	1	0	3	133	137	-4

TENNIS - OPEN D'AUSTRALIE Alcaraz surclasse De Minaur et rejoint Zverev en demies



Le N.1 mondial Carlos Alcaraz a validé son billet mardi pour sa première demi-finale de l'Open d'Australie en surclassant l'Australien Alex De Minaur (6e) 7-5, 6-2, 6-1 et affrontera Alexander Zverev pour une place en finale.

L'Espagnol compte six titres du Grand Chelem conquis à Roland-Garros, Wimbledon et l'US Open, mais n'avait encore jamais passé les quarts à Melbourne.

Pour rappel, le N.3 mondial Alexander Zverev s'est qualifié un peu plus tôt pour les demi-finales de l'Open d'Australie en écartant le jeune Américain Learner Tien (29e) 6-3, 6-7 (5/7), 6-1, 7-6 (7/3).

APS

MONDIAL DES CLUBS

EN 2029

Le Brésil réitère sa volonté d'organiser le Mondial des clubs en 2029

Le Brésil souhaite accueillir le Mondial des clubs 2029, deux ans après avoir organisé la Coupe du monde féminine, a déclaré lundi le président de la Confédération brésilienne de football (CBF), après une réunion entre le président Lula et le patron de la Fifa Gianni Infantino.

"Nous pensons que le Brésil est en mesure d'accueillir cet événement grandiose. Cela exige beaucoup de discussions, beaucoup d'ajustements. Mais le Brésil présentera bel et bien sa candidature", a déclaré Samir Xaud, président de la CBF, à l'issue d'une réunion de plus d'une heure avec Infantino et Lula à Brasilia.

Xaud avait déjà exprimé l'an dernier la volonté du Brésil d'organiser le prochain Mondial des clubs, dont la première version rassemblant 32 équipes a eu lieu aux Etats-Unis l'été dernier.

"C'est une question que nous avons déjà soulevée. La campagne en tant que telle n'a pas encore été lancée, mais nous en avons déjà parlé en coulisses. Nous allons travailler pour cela", a déclaré Xaud.

Outre le Brésil, l'Espagne aspire également à organiser l'événement prévu en 2029, selon des informations de la presse locale, même si la Fédération espagnole n'a pas confirmé cette intention.

Le sélectionneur italien du Brésil, Carlo Ancelotti, a également assisté à la réunion au palais présidentiel de Planalto, mais, comme Lula, il ne s'est pas exprimé devant la presse.

Gianni Infantino n'a pas commenté l'ambition des quintuples champions du monde, se bornant à préciser que le "sujet principal" de la rencontre était la Coupe du monde féminine, que le Brésil accueillera en 2027.

LIGUE 1 MOBILIS/ USM ALGER

Ghiles Guenaoui prêté au CS Constantine jusqu'à la fin de la saison

L'attaquant de l'USM Alger, Ghiles Guenaoui, a été prêté au CS Constantine jusqu'à la fin de la saison, a annoncé hier le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football dans un communiqué.

"L'USM Alger annonce le prêt du joueur Ghiles Guenaoui au CS Constantine pour une durée de six mois. Nous souhaitons à Ghiles une excellente expérience au sein du CSC.", a écrit le club algérois sur sa page officielle sur les réseaux sociaux.

Après son retour à la compétition suite à une blessure aux ligaments croisés survenue le 2 octobre 2024, Guenaoui peine à retrouver son niveau habituel au sein de l'effectif usmiste, et il ne figurait plus dans le dispositif de l'entraîneur Abdellah Benchikha.

Formé au Paradou AC, Guenaoui (27 ans) avait rejoint l'USMA durant l'intersaison 2024 pour un contrat de trois saisons, en provenance du club égyptien d'Al-Masry SC.

Pour rappel, l'USMA occupe la deuxième place au classement de Ligue 1 Mobilis, en compagnie du CR Belouizdad et de l'ES Ben Aknoun avec 24 points chacun, à 12 longueurs du MC Alger, leader du championnat avec 36 points.



LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERTS

Le défenseur Hamza Mouali (JSK) prêté à la JS Saoura

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi avoir prêté son défenseur Hamza Mouali à la JS Saoura pour six mois, avec option d'achat.

Arrivé à Tizi-Ouzou en 2025, le joueur de 28 ans avait signé pour deux saisons, soit jusqu'au 30 juin 2027. D'après les statistiques de la Ligue de football professionnel (LFP), Mouali a porté le maillot des Canaris à huit reprises, totalisant 146 minutes de temps de jeu.

Il est le troisième joueur à quitter le club en ce mercato hivernal, après Mehdi Boudjemaâ et Abdelaziz Aymen Lahemri, qui s'est déjà trouvé un nouvel employeur, puisqu'il s'est engagé avec le CS Constantine.

En contrepartie, la JSK a enregistré l'arrivée de deux nouvelles recrues, destinées à renforcer son effectif en prévision de la deuxième phase de la saison.

Il s'agit de l'Angolais Jared Lopes Teixeira, en pro-

venance du Petro Atletico Luanda, et Chaïb Boulkaboul, en provenance de l'ES Mostaganem, et ayant paraphé l'un comme l'autre un contrat de deux ans et demi. Eliminée par l'USM El Harrach en Coupe d'Algérie, la JSK occupe actuellement la 5e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 23 points. Soit avec treize longueurs de retard sur l'actuel leader, en l'occurrence, le Mouloudia d'Alger (36 pts).

Même en Ligue des champions africaine, la parcours des Canaris n'a pas été reluisant dans cette édition 2026, puisqu'après trois journées dans le Groupe (B), ils occupent la dernière place, avec deux points, à cinq longueurs de retard sur l'actuel leader, Al Ahly SC (7 pts).

La JSK s'est renforcée pendant ce mercato d'hiver, avec l'espoir de redresser la situation, et rectifier le tir dans ce qui reste de ces deux compétitions.

APS

LIGUE 2 - GROUPE CENTRE-OUEST (MISE À JOUR/16^E J)**Le WA Tlemcen et le NA Hussein Dey se neutralisent (0-0)**

Le WA Tlemcen s'est neutralisé à domicile avec le NA Hussein Dey (0-0), en match disputé mardi après-midi, au stade Akid Lotfi de Tlemcen, pour la mise à jour de la 16e journée de Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-ouest), entamée le samedi 17 janvier courant.



Un résultat de parité qui n'arrange aucune des deux équipes, car les points partagés ne leur permettent d'enregistrer aucune progression au classement général, puisque le NHAD reste scotché à sa sixième place avec 27 unités, suivi du WAT, qui reste huitième, avec désormais 25 points.

Pour rappel, les matchs MC Saïda - USM El Harrach, ASM Oran - CR Témouchent et WA Tlemcen - NA Hussein Dey avaient été décalés par rapport aux autres rencontres de cette 16e journée, en raison de la participation de certains parmi ces clubs aux huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Il s'agit de l'USMH, de l'ASMO et du NAHD, ayant fini par être éliminés, alors que le MCS est toujours en lice.

Mardi, 20 janvier :

WA Tlemcen - NA Hussein Dey 0-0

Déjà joués :

Samedi, 17 janvier :

JSM Tiaret - JS El Biar 0-1

WA Mostaganem - RC Kouba 2-1

GC Mascara - CRB Adrar 2-0

RC Arbâa - ESM Koléa 0-0

JS Texraïne - US Bechar Djedid 1-1

Mardi, 20 janvier :

MC Saïda - USM El Harrach 1-3

ASM Oran - CR Témouchent 1-1

Classement :

	Pts	J
1). JS El Biar	41	17
2). USM El Harrach	35	17
3). RC Kouba	30	17
-). CR Témouchent	30	17
5). ESM Koléa	27	17
-). NA Hussein Dey	27	17
7). ASM Oran	25	17
-). WA Tlemcen	25	17
9). WA Mostaganem	23	17
10). JSM Tiaret	22	17
11). MC Saïda	19	17
-). CRB Adrar	19	17
13). GC Mascara	15	17
14). RC Arbâa	12	17
-). JS Texraïne	12	17
16). US Bechar Djedid	8	17

DORTMUND ANSELMINO RETOURNE À CHELSEA

Chelsea a officiellement mis fin au prêt d'Aaron Anselmino (20 ans, 10 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) au Borussia Dortmund sur ce mercato hivernal. Le défenseur central argentin, prêté sans option d'achat l'été dernier, a été rappelé par les Blues, qui ont activé la clause leur permettant de rompre cette cession temporaire.

WEST HAM

FLAMENGO POUSSE FORT POUR PAQUETÁ

Flamengo est entré dans une phase avancée de discussions avec West Ham pour Lucas Paquetá (28 ans, 19 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison). Une nouvelle offre, estimée à un peu plus de 40 M€, a été transmise ces derniers jours, alors que les précédentes propositions avaient été refusées. Les négociations se poursuivent autour des modalités de paiement, mais un accord est jugé atteignable par les différentes parties, selon The Athletic.

Le milieu offensif brésilien ne figure plus dans la rotation immédiate du club londonien et son avenir semble désormais s'écrire loin de l'Angleterre. Sous contrat jusqu'en juin 2027, Paquetá reste très sollicité sur le marché, et Flamengo entend profiter de cette ouverture pour rapatrier un joueur formé au club et renforcer son effectif en vue de la suite de la saison.

MILAN BOURNEMOUTH VA CONSERVER ALEX JIMÉNEZ

Bournemouth prépare son mercato estival. Selon Fabrizio Romano, le club anglais est disposé à recruter définitivement Alex Jimenez (20 ans, 20 matchs et 1 but toutes compétitions avec Bournemouth cette saison) en provenance de l'AC Milan si tout se déroule comme prévu dans les prochains mois. Un accord est d'ores et déjà prêt autour d'un montant de 22 M€.

Dans cette opération, le Real Madrid récupérera 50% de la somme grâce à une clause négociée lors du départ du joueur vers l'Italie. Le latéral espagnol, formé au sein de la Maison Blanche, continue ainsi de susciter de fortes convoitises après sa progression sous les couleurs milanaises, et Bournemouth entend se positionner rapidement pour boucler le dossier.



ATALANTA DANIEL MALDINI VA SIGNER À LA LAZIO

Après l'AC Milan et l'Atalanta, Daniel Maldini (24 ans, 9 apparitions en Serie A cette saison) va signer dans un troisième "grand" club d'Italie. Le milieu offensif, peu utilisé depuis le début de l'exercice, va quitter la Dea sous la forme d'un prêt cet hiver, afin de s'engager en faveur de la Lazio, selon le journaliste Fabrizio Romano. Le club romain disposera également d'une option d'achat de 14 millions d'euros.

LIVERPOOL ROBERTSON N'IRA PAS À TOTTENHAM

En discussions avec Tottenham pour le transfert d'Andrew Robertson (31 ans, 14 apparitions en Premier League cette saison), Liverpool a finalement renoncé à vendre son latéral gauche. Selon The Times, les Reds ont informé les Spurs qu'ils ne pouvaient plus envisager un départ de l'international écossais, à priori en raison des blessures en défense. L'intéressé devrait donc honorer son contrat jusqu'au bout, avant de trouver un nouveau club l'été prochain.

ROMA

TSIMIKAS VA RETOURNER À LIVERPOOL

L'AS Roma a déjà acté le départ de Kostas Tsimikas (29 ans, 16 matchs toutes compétitions cette saison).

Le latéral gauche grec est en passe de quitter le club italien pour faire son retour à Liverpool dès la semaine prochaine, après un accord trouvé entre les différentes parties.

La direction romaine a confirmé l'existence de discussions avec le club anglais. "C'est vrai, nous sommes en pourparlers avec Liverpool à ce sujet", a reconnu le directeur sportif Ricky Massara, validant ainsi une issue désormais très proche pour le dossier.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE**Le président de la République reçoit Mme Sérgolène Royal, présidente de l'association France-Algérie**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, Mme Sérgolène Royal, présidente de l'association France-Algérie.

L'audience s'est déroulée en tête-à-tête avant d'être élargie, par la suite, à Madame et Messieurs Boualem Boualem, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts, et Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques.

**Le président de la République reçoit le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient****ALGÉRIE - ÉTATS UNIS****Ahmed Attaf et Massad Boulos réaffirment la solidité du dialogue stratégique bilatéral**

Abed MEGHIT

Les relations algéro-américaines ont été au centre d'une rencontre de haut niveau tenue mardi à Alger entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, Massad Boulos, en visite officielle en Algérie.

Cette rencontre traduit la volonté commune des deux pays de consolider un partenariat stratégique fondé sur le dialogue, la concertation et la coopération multidimensionnelle. Les échanges ont débuté par un entretien en tête-à-tête entre les deux responsables, avant de s'élargir aux membres des délégations algérienne et

américaine. Cette configuration a permis d'aborder en profondeur les différents aspects des relations bilatérales, tout en examinant les moyens de les renforcer et de les hisser aux niveaux les plus élevés possibles, conformément aux aspirations partagées des deux parties.

Au cœur des discussions figurait l'importance du dialogue stratégique établi entre l'Algérie et les États-Unis, considéré comme un cadre essentiel pour approfondir la coopération et coordonner les positions sur des dossiers d'intérêt commun.

Les deux parties ont souligné la nécessité de préserver la dynamique positive que connaît le partenariat bilatéral, notamment dans les domaines économiques, de l'investissement et du développement durable.

La rencontre a également été l'occasion d'un échange de vues approfondi sur

plusieurs questions d'actualité régionale et internationale, en particulier les développements dans le monde arabe et sur le continent africain. Les situations en Libye, dans la région sahélienne et au Sahara occidental ont fait l'objet d'analyses et de concertations, reflétant l'attachement des deux pays à la stabilité régionale et au règlement pacifique des conflits. À travers cette visite, Alger et Washington réaffirment leur volonté de renforcer la concertation politique et de promouvoir une coopération fondée sur le respect mutuel, la souveraineté des États et la recherche de solutions durables aux crises régionales.

Cette rencontre s'inscrit dans une démarche diplomatique visant à consolider le rôle de l'Algérie en tant qu'acteur clé de stabilité et de dialogue dans son environnement régional et international.

ALGÉRIE - TUNIS**Depuis Tunis, Ahmed Attaf plaide pour une mobilisation régionale renforcée afin de relancer le règlement politique de la crise libyenne**

Par Abed MEGHIT

En déplacement à Tunis, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réaffirmé l'importance stratégique de la tenue d'une nouvelle session du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, regroupant l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte.

Cette initiative vise à examiner les derniers développements de la crise libyenne et à renforcer la coordination régionale en faveur d'un règlement politique durable.

S'exprimant à l'issue de l'audience que lui a accordée

le président tunisien, Kais Saïed, Ahmed Attaf a souligné que les dirigeants algérien et tunisien accordent une attention particulière non seulement au renforcement des relations bilatérales, mais également à la sécurité et à la stabilité du voisinage commun. Cette préoccupation partagée explique l'importance accordée à la relance du Mécanisme tripartite, considéré comme un cadre pertinent de concertation et d'action collective.

Le ministre d'Etat a rappelé que cette session intervient dans un contexte marqué par la réactivation progressive de ce mécanisme, après les réunions tenues précédemment au Caire et à Alger. L'objectif est clair : affir-

mer d'une seule voix l'impératif de mettre fin à une crise qui perdure depuis trop longtemps et dont les répercussions continues d'affecter l'ensemble de la région.

Ahmed Attaf a insisté sur le caractère fraternel et solidaire de la démarche des trois pays, soulignant que leur seul objectif est d'apporter un soutien sincère au peuple libyen, de l'aider à surmonter ses divisions, à unifier ses rangs et à parvenir à un règlement politique global, fondé sur le dialogue et le consensus.

Il a également rappelé que l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte sont les pays les plus exposés aux conséquences directes de la crise libyenne, en raison de leur proximité géographique

et de leurs liens historiques avec la Libye.

À ce titre, ils sont aussi les plus à même de comprendre la complexité de la situation et de contribuer efficacement à la préservation de la souveraineté libyenne, de l'unité de son territoire et de ses institutions.

Dans ce contexte, le ministre d'Etat a exprimé la haute considération de l'Algérie pour l'initiative tunisienne visant à accueillir cette réunion, avec la participation de la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en Libye, soulignant l'importance de la coordination entre les efforts régionaux et le cadre onusien pour parvenir à une solution durable.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

L'Algérie saluée comme un modèle de développement durable et inclusif sur la scène internationale

Sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie s'impose progressivement comme une référence régionale, voire internationale, en matière de gouvernance, de résilience économique et de développement humain.

Jamais auparavant les institutions internationales n'avaient exprimé un tel niveau de reconnaissance à l'égard du parcours engagé par le pays, fruit de réformes politiques, économiques et sociales profondes, menées avec constance au cours des dernières années.

Au cœur de cette reconnaissance se trouve une vision stratégique claire : bâtir un modèle de développement durable reposant sur une économie diversifiée, affranchie de la dépendance exclusive aux ressources non renouvelables, et adossée à un modèle social garantissant l'équité, la justice sociale et la protection des catégories moyennes et vulnérables.

Cette orientation a permis à l'Algérie de traverser avec résilience des épreuves majeures, à commencer par la pandémie mondiale de Covid-19, période durant laquelle l'économie nationale a démontré une capacité remarquable à absorber les chocs extérieurs et à maintenir ses équilibres fondamentaux entre 2020 et 2022.

Sur le plan industriel, cette période a été marquée par l'émergence d'unités nationales dans des secteurs stratégiques, notamment l'industrie pharmaceutique, ainsi que par la relance de nombreuses usines mises à l'arrêt à la suite de la crise politique de 2019.

Cette dynamique a renforcé la souveraineté économique du pays et consolidé ses capacités productives.

Les efforts consentis ont rapidement trouvé un écho favorable auprès des grandes institutions financières et onusiennes, telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, qui ont multiplié les évaluations positives quant aux performances économiques et sociales de l'Algérie.

La reconnaissance la plus récente et la plus marquante est venue du secrétaire général adjoint des Nations unies et secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, Claver Gatete, reçu en audience par le président Tebboune au palais d'El Mouradia.

À l'issue de cette rencontre, le haut responsable onusien a qualifié l'Algérie de véritable modèle de développement, saluant les progrès significatifs accomplis dans plusieurs domaines clés.

Il a notamment mis en avant le fait que l'Algérie demeure l'un des rares pays au monde à garantir un accès universel à l'électricité et à offrir une éducation gratuite à tous ses citoyens, illustrant ainsi un choix politique assumé d'investir prioritairement dans le capital humain.

En soulignant que les ressources nationales sont mobilisées au service du peuple, Claver Gatete a estimé que l'expérience algérienne constitue un exemple à suivre pour de nombreux pays africains et en développement.

Sa visite à Alger s'inscrit d'ailleurs dans une volonté affichée de mieux comprendre les mécanismes ayant permis ces avancées et d'en tirer des enseignements pour d'autres régions du continent.

Cette reconnaissance internationale conforte l'Algérie dans ses choix stratégiques et renforce sa position comme acteur crédible et influent sur la scène africaine et mondiale.

Abed MEGHIT